

Cahier de l'Observatoire n° 30

**PARENTS / PROFESSIONNELS :
DES MODES DE SOCIALIZATION
DIVERGENTS**

*Etude monographique menée à Colmar,
sur les territoires Mittelhart et Schuman.*

L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE

A sa création, en 1992, l'Observatoire Régional de l'Intégration (ORI) fut conçu comme un outil de développement et d'aide à la décision spécialisé dans le champ de l'intégration des populations issues de l'immigration.

La dynamique engagée a contribué, en 1996, à sa structuration en association et à l'élargissement de son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain devenant l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV).

I ACTIVITÉS

L'Observatoire est un outil de connaissance, de qualification et d'appui au service des acteurs et des décideurs intervenant dans les champs de l'intégration et de la politique de la ville.

Les activités menées par l'ORIV visent à permettre le recueil, la mise à disposition, la production voire la co-production, l'analyse, la diffusion, l'échange ou la confrontation de connaissances -théoriques, pratiques ou techniques- d'ordre quantitatif ou qualitatif dans les domaines d'intervention précédemment cités.

Ces activités relèvent également :

- d'une dimension de veille, qui consiste dans l'analyse, par le croisement d'éléments, des situations et contextes pour percevoir les évolutions
- et d'une dimension d'alerte et d'anticipation qui repose sur la capacité à mettre en débat, à susciter la discussion qu'il y ait ou non demande des partenaires.

Par ses activités, l'ORIV participe à la réduction des déséquilibres sociaux et territoriaux, c'est la raison pour laquelle les signataires du Contrat de Plan (Etat et collectivités) ont souhaité inscrire et financer l'ORIV durant la période de ce contrat (2000-2006).

I MISSIONS

RENDRE ACCESSIBLE L'INFORMATION

Pour se faire, l'ORIV gère un centre de documentation (ouvert au public, les mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00) et répond aux demandes, quantitatives et qualitatives, qui lui sont adressées.

L'ORIV recueille les informations nécessaires soit par le repérage et le dépouillement des divers supports existants, soit grâce à ses réseaux de connaissances (notamment " réseau intégration "). Une fois analysées, leur diffusion est assurée régulièrement par divers supports.

PRODUIRE DES ANALYSES ET DES CONNAISSANCES

Il s'agit le plus souvent de produire de la connaissance afin de combler des carences sur des problématiques particulières ou de permettre une meilleure compréhension des processus en jeu. Pour ce faire, l'ORIV réalise des études, des diagnostics ou des notes et aide à la formalisation de réflexion collective par l'animation ou la participation à divers groupes de travail.

FAVORISER LES ECHANGES DE CONNAISSANCES ET LA DIFFUSION DES PRATIQUES ET EXPERIENCES

L'ORIV organise des moments d'échanges et de débats (rencontres régionales, séminaires, colloques, débats,..) en direction d'acteurs et décideurs des politiques d'intégration et de la ville, professionnels de terrain, associations, enseignants, chercheurs...

Par ailleurs, l'ORIV participe activement à divers réseaux, locaux et nationaux, œuvrant dans les mêmes champs d'intervention.

ACCOMPAGNER ET APPUYER LES ACTEURS

Quelles soient techniques et/ou méthodologiques, les missions d'appui consistent à mettre à la disposition des acteurs les informations qui leur sont nécessaires, d'intervenir ponctuellement sur des thématiques ou sur des aspects techniques et méthodologiques.

Cahier de l'Observatoire n° 30

**PARENTS / PROFESSIONNELS :
DES MODES DE
SOCIALISATION DIVERGENTS**

**Etude monographique menée à Colmar,
sur les territoires Mittelhart et Schuman.**

Le présent rapport a été réalisé par Sylvie EMSELLEM, chargée d'études à l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville.

Nous tenons à remercier Rachida TOUDERT ainsi que les étudiants de deuxième année de l'Institut Supérieur Social de Mulhouse pour la réalisation d'un certain nombre d'entretiens.

Les photographies ont été accomplies par Fabrice DHUME.

Septembre 2000

SOMMAIRE

9 INTRODUCTION

11 DEMARCHE DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE
L'INTEGRATION ET DE LA VILLE

✓ *Une démarche territoriale et partenariale*

13 PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE ET CADRE THEO-
RIQUE

L'ÉVOLUTION CONCEPTUELLE DE LA SOCIALISATION

✓ *Le paradigme du conditionnement*

✓ *Le paradigme de l'interaction*

✓ *les instances de socialisation primaire*

19 LA METHODOLOGIE ET SES LIMITES

25 PREMIERE PARTIE : L'INFLUENCE DE L'ENVI-
RONNEMENT SOCIAL SUR LES PARENTS

**LES CARACTÉRISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO- ECONO-
MIQUES**

✓ *Une présence étrangère relativement forte à Schuman*

✓ *Mittelhart : une population vieillissante*

✓ *Des familles monoparentales nombreuses sur les deux quartiers*

✓ *Des catégories socio-professionnelles plus défavorisées sur Schuman*

27 | NOTRE TERRAIN D'ETUDE : COMMENT EST-IL PERCU ? COMMENT EST-IL VECU ?

- ✓ *Florimont : un quartier enclavé*
- ✓ *Le quartier Bel-Air*
- ✓ *Une frontière entre Florimont et Bel-Air*
- ✓ *La rue de l'Abbé Lemire*
- ✓ *La Socozup*
- ✓ *Le quartier Mittelhart*
- ✓ *Une socialisation déviante sur des territoires d'exclusion*

39 | DE FAIBLES DYNAMIQUES PARTENARIALES

- ✓ *Le partenariat au sein de la zone d'éducation prioritaire*
- ✓ *Une faible volonté de travailler ensemble*

41 | L'INFLUENCE DES PARENTS SUR L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

- ✓ *Qui est responsable ?*

45 | DEUXIEME PARTIE :
PARENTS / AUTRES INSTANCES DE SOCIALISATION : DES PRATIQUES SOCIALISATRICES DIVERGENTES

LES PARENTS ET L'ECOLE

La fréquentation de l'école par les parents

- ✓ *Une faible présence des parents aux réunions parents-professeurs*
- ✓ *Une information mal adaptée*

48 | Le malentendu

- ✓ *Désintérêt ou surinvestissement de l'école par les parents ?*
- ✓ *Délégation de l'autorité parentale à l'école ou démission parentale ?*

52	Des modes de socialisation divergents
54	LES PARENTS ET LES AUTRES INSTANCES DE SOCIALISATION
	✓ <i>Des structures porteuses du mode de socialisation dominant</i>
	✓ <i>Pour une restauration de l'autorité parentale</i>
59	TROISIEME PARTIE : LE ROLE EDUCATIF DES PARENTS
	Etre parent ?
	✓ <i>Responsabilité / Irresponsabilité</i>
	✓ <i>Maturité / Immaturité</i>
63	Les représentations des missions parentales selon les professionnels et les parents
	✓ <i>Une perte de l'autorité parentale</i>
	✓ <i>Une éducation différenciée</i>
67	Les relations conjugales
71	CONCLUSION
75	BIBLIOGRAPHIE
80	ANNEXES
82	Annexe 1 : Circulaire D.I.F. / F.A.S. / D.P.M. / N°99 / 153 du 9 mars 1999 relative aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.
92	Annexe 2 : Liste récapitulative des personnes présentes lors des réunions du 9 juillet, 20 septembre et 16 décembre 1999.
97	Annexe 3 : Liste des professionnels rencontrés sur les secteurs Mittelhart et Schuman.
100	Annexe 4 : Grille d'entretien utilisée auprès des professionnels rencontrés sur Mittelhart et Schuman.

- 103 **Annexe 5** : Liste des parents rencontrés sur Mittelhart et Schuman.
- 108 **Annexe 6** : Grille d'entretien utilisée auprès des parents rencontrés sur Mittelhart et Schuman.
- 111 **Annexe 7** : Composition des la Zone d'Education Prioritaire Pfeffel.

INTRODUCTION

1 Le groupe N.T.M. interprète "*Ne laisse pas traîner ton fils*".

2 Dernières Nouvelles d'Alsace, 3 janvier 2000.

Sur ce document, les citations des personnes rencontrées seront en italique, contrairement à celles des références bibliographiques comme à l'accoutumée.

3 Les cahiers de l'Observatoire n°18, *Les jeunes et les violences dans les quartiers alsaciens*, juin 1996.

"C'est la faute des parents" !!! Ce leitmotiv est aussi bien scandé par les groupes de musique rap¹ en vogue que par les représentants de l'Etat. Suite aux violences du réveillon de fin d'année 1999, le Procureur de la République, Edmond STENGER, s'est prononcé ainsi pour "une responsabilisation accrue des parents", alors que le Préfet expliquait que "dans la cité des Ecrivains, où ils (les parents) se sont mobilisés, nous avons eu une paix totale."²

Les phénomènes de "violences urbaines" (incendies de voitures, dégradations des espaces publics...) ou de "violences scolaires" (racket...) renvoient communément aux comportements "déviants" de certains jeunes et sont à l'origine du foisonnement des discours sur la démission des parents, et leur nécessaire responsabilisation. En effet, les parents n'accompliraient pas convenablement leurs missions éducatives et seraient responsables des comportements délictueux de leurs enfants. Cependant, cette injonction à la responsabilisation serait implicitement destinée à certains parents sur certains territoires. Il semblerait que soient visés ceux résidant dans les quartiers d'habitat social et / ou ceux d'origine immigrée.

Cette cristallisation autour du rôle de la famille s'inscrit dans une préoccupation générale, comme en témoignent au niveau national, la création de la **D**élégation **I**nterministérielle à la **F**amille en juillet 1998, l'élaboration des **C**ontrats **E**ducatifs **L**ocaux et la création des réseaux d'appui, d'écoute et d'accompagnement des parents impulsés par la D.I.F., en mars 1999.

Ayant mené une réflexion sur les violences urbaines³ et dans son objectif de diffuser une connaissance sur les thématiques relatives à l'immigration et à la politique de la ville, l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville souhaitait s'intéresser à ce phénomène de société qui qualifie les parents de démissionnaires, sans partir d'aucun préjugé, dans un souci de mise à plat et de déconstruction des discours. L'association a donc voulu aborder cette thématique en questionnant le rôle des parents dans le processus de socialisation de leurs enfants. Pour mener à bien cette réflexion, nous voulions travailler sur un territoire géographique garantissant une "relative mixité", concernant à la fois le type d'habitat et les catégories socio-économiques des

familles y résidant, afin de ne pas favoriser une quelconque stigmatisation. Les secteurs géographiques Mittelhart et Schuman, à Colmar répondaient à ces prérogatives.

De quelle manière les parents qui résident sur les territoires Mittelhart et Schuman, favorisent-ils le processus de socialisation de leurs enfants ? C'est la question à laquelle nous allons essayer de répondre, en nous attelant au préalable, à définir de manière théorique le concept de socialisation. Ensuite, en croisant les discours et les perceptions des professionnels et des parents, nous allons appréhender dans une première partie, l'influence que les parents peuvent avoir sur l'environnement social dans lequel baignent leurs enfants. La deuxième partie comparera les pratiques socialisatrices des parents et des autres instances de socialisation, notamment celles de l'Ecole. Enfin, la dernière partie s'attachera à caractériser le rôle éducatif des parents, au travers des représentations qu'ont les parents et les professionnels, des missions parentales.

DEMARCHE DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE

✓ *Une démarche territoriale et partenariale*

➤ La réflexion élaborée dans le cadre de cette étude monographique sur Colmar, concernant le rôle des parents dans le processus de socialisation de leurs enfants, s'articule à celle menée dans le cadre **des réseaux d'appui, d'écoute et d'accompagnement des parents. (Annexe 1)**

Ces réseaux ont été créés par la circulaire du 9 mars 1999, suite aux conclusions émises par différents travaux, qui exprimaient la nécessité de reconnaître et d'appuyer la fonction parentale. En effet, le rapport Bruel (1998) préconisait des formes concrètes de soutien à la fonction parentale et soulignait la nécessité de repenser l'intervention des professionnels et le rapport Lazerges-Bladuyck (1998) recommandait la mise en place, sur tout le territoire national, d'un véritable réseau associatif d'écoute, d'information et d'aide aux parents. L'objectif de la création de ces réseaux est de mettre à la disposition de tous les parents, "des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif"⁴. Dans cet objectif, les directives ministérielles veulent favoriser "l'animation de tous ceux qui contribuent à conforter les familles, dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants"⁵.

4 Circulaire du 9 mars 1999.

5 *Ibid*,

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville participe donc aux réseaux d'appui, d'écoute et d'accompagnement des parents du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et siège au sein de leurs comités de pilotage. Dans ce cadre, il réalise deux travaux qui ont pour objectif d'enrichir en partie leurs réflexions. Le premier consiste à la réalisation d'une étude de type monographique sur Colmar, qui fait l'objet de ce présent rapport. Le deuxième est un recueil d'actions concernant le soutien à la parentalité dans les deux départements. Une rencontre

régionale sur le thème de la parentalité sera d'ailleurs organisée, en lien avec les deux réseaux, au mois de novembre 2000. Ces deux recherches sont financées de manière complémentaire par les réseaux. L'étude monographique est subventionnée uniquement par le réseau du Haut-Rhin, expliquant le choix du terrain d'étude sur Colmar.

➤ La volonté de l'association, concernant la réalisation de l'étude monographique, était d'impliquer en amont les professionnels œuvrant sur le territoire, afin qu'ils puissent suivre l'ensemble de la démarche et utiliser plus aisément les constats qui devaient émerger du terrain.

Diverses réunions ont été organisées : **(Annexe 2)**

♦ Une première réunion, le 9 juillet 1999, avait pour objectif de définir le territoire d'étude et d'identifier les personnes ressources en lien avec la problématique et le site retenu.

♦ La réunion du 20 septembre 1999 regroupait les professionnels intervenant sur le secteur choisi, à savoir Mittelhart et Schuman. La plupart des échanges ont concerné la méthodologie relative à l'étude. A titre d'exemple, les professionnels soulignaient la difficulté pour les parents de se confier à une tierce personne lors d'un entretien et s'interrogeaient sur les modalités de contacts des parents, prévues par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville.

♦ Lors de la réunion du 27 septembre 1999, les professionnels ont échangé par rapport à leurs conceptions sur le rôle éducatif des parents, sur le concept de socialisation et sur la fonction de l'école.

♦ A la dernière réunion du 16 décembre, il a été restitué aux professionnels rencontrés, les éléments de synthèse et d'analyse qui ont émergé de nos entretiens avec eux.

➤ L'Institut Supérieur Social de Mulhouse, école de formation des travailleurs sociaux, dispense pour les étudiants de seconde année, un enseignement intitulé "atelier de recherche", ayant pour objectif d'assurer l'acquisition, par les étudiants, des méthodes relatives à la réalisation d'entretiens (élaboration de la grille, analyse de contenu...). L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville a assuré un appui méthodologique alors que les étudiants ont effectué les entretiens auprès des parents, dans le cadre de cette étude.

➤ Afin d'enrichir la réflexion et l'analyse par une confrontation des points de vue, un groupe de travail interne à l'association a été constitué. Les éléments recueillis et les analyses produites dans le cadre de l'étude, ont été discutés au niveau de cette instance.

PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE ET CADRE THEORIQUE

Ce travail a pour objectif d'essayer de répondre à la question suivante : **De quelle manière les parents assurent-ils / favorisent-ils le processus de socialisation de leurs enfants sur les secteurs Mittelhart-Schuman (ou au contraire) ?**

Il nous semblait nécessaire d'explicitier le concept de socialisation et les instances socialisatrices, ayant construit notre réflexion et déterminer la méthodologie à suivre, à partir de leurs définitions.

L'ÉVOLUTION⁶ CONCEPTUELLE DE LA SOCIALISATION

6 L'évolution conceptuelle de la socialisation présentée ici est très succincte.

Défini au départ par le paradigme du conditionnement, le concept de socialisation va se fonder progressivement sur le paradigme de l'interaction.

✓ *Le paradigme du conditionnement*

♦ Selon l'anthropologie culturelle et le fonctionnalisme, la personnalité des individus est le produit de la culture dans laquelle ils sont nés. " La plupart des gens sont façonnés à la forme de leur culture, à cause de l'énorme malléabilité de leur nature originelle : ils sont plastiques à la forme modélisatrice de la société dans laquelle ils sont nés."⁷ Les fonctions les plus décisives de la socialisation - **l'intériorisation**

7 DUBAR Claude, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991, 278p.
Citation de Ruth BENEDICT.

8 *Ibid*,

des normes, des valeurs et des règles - sont alors réalisées précocement et la personnalité sociale est largement constituée, dès la prime-enfance, par l'assimilation des grands modes d'orientation de la famille d'origine. Le processus de socialisation doit normalement aboutir à l'adaptation des personnalités individuelles au système tel qu'il fonctionne dans ses structures les plus profondes, à savoir, celles qui expriment le système symbolique et culturel existant. "C'est la conformité précoce des individus aux normes et aux valeurs qui est assurée, par les agents socialisateurs qui ont eux mêmes été socialisés dans ce système et qui ont été légitimés pour assurer leur rôle socialisateur. Plus cette conformité intervient tôt dans l'existence, plus elle s'intègre précocement aux personnalités en formation et plus elle a de chance de conduire à une adaptation réussie".⁸

La socialisation est définie alors en terme d'inculcation des règles, normes ou valeurs par des institutions à des individus passifs progressivement modelés par ces schèmes de pensée et d'action : c'est la socialisation-conditionnement. La socialisation est considérée selon le modèle du "dressage".

Selon ces courants de pensée, l'identité de chaque individu est construite dès le plus jeune âge, les parents (plus largement la famille) jouent alors un rôle prépondérant, voire exclusif dans le processus de socialisation. L'identité peut être définie comme "une activité par laquelle le sujet absorbe de la diversité pour fabriquer son moi, d'une part comme unité... d'autre part, comme pourvu d'un minimum de valeur."⁹

La théorie de J. PIAGET (1964) va rompre avec l'approche de la socialisation-conditionnement et avec une représentation linéaire de la socialisation en terme d'accumulation et de progression continue des connaissances.

✓ *Le paradigme de l'interaction*

♦ PIAGET, psychologue, affirme que le développement mental a toujours une double dimension individuelle et sociale : les structures mentales par lesquelles passent normalement tous les enfants sont à la fois cognitives (internes à l'organisme) et affectives, c'est-à-dire relationnelles (orientées vers l'extérieur). Il conçoit donc la socialisation comme un processus actif d'adaptation discontinue à des formes mentales toujours plus complexes.

Cette adaptation résulte de deux mouvements complémentaires, bien que de nature différente : l'assimilation qui permet d'incorporer les choses et les personnes existantes aux structures mentales déjà existantes et l'accommodation, qui réajuste les structures en fonction des transformations extérieures.

Les structures mentales sont inséparables des formes relationnelles

9 Citation de C.CAMILLERI dans *Identités collectives et altérité. Diversité des espaces / spécificités des pratiques*, sous la direction de HYL Marie-Antoinette et LEFEBVRE Marie-Louise, Paris, L'Harmattan, 1999.

par lesquelles elles s'expriment à l'égard d'autrui, elles dépendent de la nature du système d'interaction dans lequel elles sont insérées. Ainsi, la formation de l'identité de l'individu n'est pas immuable, elle est remise en cause et évolue en relation avec l'extérieur.

10 *Ibid.*

♦ Dans cette lignée, le sociologue Pierre BOURDIEU, définit la socialisation comme **"un processus biographique d'incorporation des dispositions sociales issues non seulement de la famille et de la classe d'origine, mais de l'ensemble des systèmes d'action traversés par l'individu au cours de son existence"**.¹⁰ Elle implique certes une causalité historique de l'avant sur le présent, de l'histoire vécue sur les pratiques actuelles, mais cette causalité est probabiliste : elle exclut toute détermination mécanique d'un "moment" privilégié sur les suivants. Plus les appartenances successives ou simultanées sont multiples et hétérogènes, plus s'ouvre le champ du possible.

♦ Le paradigme de l'interaction permet de donner un contenu effectif à la distinction, sur laquelle insistent Berger et Luckmann, **entre socialisation primaire et secondaire**. La socialisation primaire, celle qui correspond à l'époque de l'enfance est partiellement remise en cause par la socialisation secondaire, à laquelle l'adolescent, puis l'adulte est exposé toute sa vie.

Le soi ne se construit que par le détour de la communication extérieure avec des individus proches : "des autrui significatifs". Progressivement, le contenu de leurs regards, de leurs jugements, ou de leurs demandes, se séparent de ceux, de celles qui les ont émis. Alors, "à l'intérieur de la conscience, l'individu s'identifie non seulement avec des autrui significatifs, mais aussi avec une généralité d'autres, c'est-à-dire avec une société"¹¹. Le passage des autrui significatifs à l'autrui généralisé est décisif pour la formation de soi.

¹¹ Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 1996.

Dans cette optique, la famille représente un espace de socialisation important, essentiellement pour la prime éducation. Pendant une première phase, l'enfant commence à intérioriser le regard de ses proches. Ensuite, il doit s'identifier à d'autres individus, à des groupes, à un cercle plus large, pour que le mouvement d'abstraction et la naissance de l'autrui généralisé puissent se dessiner. La socialisation n'est donc jamais terminée.

Ainsi, la socialisation peut être définie de la manière suivante :

"En un premier sens, le concept de socialiation désigne l'ensemble des mécanismes d'apprentissage qui font que les individus intériorisent des valeurs et les normes d'une société ou d'un groupe social particulier... Il peut se référer aussi aux diverses interactions qui établissent entre les individus des

12 Yves GRAFMEYER, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, 1994, p 88-89.

13 Guy ROCHER, *Introduction à la sociologie générale*, tome 1 : *L'action sociale*, Editions HMH, 1968, p 132.

formes déterminées de relations... A la faveur de ces interactions se construisent, se confortent, se défont et se reconfigurent des manières d'être ensemble, des modes de coexistence, mais aussi des systèmes d'attitudes qui peuvent évoluer au fil des expériences individuelles"¹²

La socialisation est "le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socio-culturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre."¹³

L'identité de chaque individu est donc le produit de socialisations successives. Le rôle des parents dans le processus d'intériorisation des normes, des valeurs et des repères à leurs enfants n'est pas exclusif. En effet, dès un certain âge, l'enfant pourra adopter des valeurs différentes ou nouvelles en interaction avec son milieu, dans le but de s'adapter à la société dans laquelle il vit.

⇒ Notre questionnement de départ tournait autour du rôle des parents dans la socialisation de leurs enfants, nous avons donc souhaité interroger uniquement des parents, dont les enfants étaient âgés entre 0 et 16 ans. Cette limite d'âge évacue la socialisation liée au travail avec l'obligation scolaire de principe jusqu'à 16 ans et assure aussi que la grande majorité des enfants vivent encore chez leurs parents. Notre étude traite alors davantage de **la socialisation primaire**, où le rôle des parents est essentiel, bien que l'enfant, et a fortiori l'adolescent se socialise au contact d'autres instances de socialisation tels que l'école, l'environnement, le groupe des pairs, les médias et parfois les haltes-garderies.

Les instances de socialisation primaire

14 Bien que la famille constitue une instance de socialisation primaire à part entière, nous interrogerons en lien avec notre problématique uniquement le rôle des parents.

15 Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 1996.

16 Mohand KHELLIL, *Sociologie de l'intégration*, Paris, Presses universitaires de France, novembre 1997.

LA FAMILLE¹⁴ est un milieu de socialisation primaire important où l'enfant acquiert sa personnalité. Elle transmet un savoir, des traditions, une manière d'être et une conception du monde, souvent vécus comme universels, compte tenu du degré d'ethnocentrisme développé par chaque société. "L'enfant absorbe le monde social dans lequel il vit non pas comme un univers possible parmi tant d'autres mais comme le monde, le seul existant et concevable, le monde tout court"¹⁵. L'enfant portera ici la marque de son identité et il va s'inscrire dans une lignée, un réseau de parenté qui vont lui donner son identité sociale première. Ainsi, "l'élément spatial dans lequel va vivre la famille déterminera la position et la classe sociale des individus."¹⁶

17 Mohand KHELLIL, *Sociologie de l'intégration*, Paris, Presses universitaires de France, novembre 1997.
Citation de Jean-Pierre CHEVENEMENT.

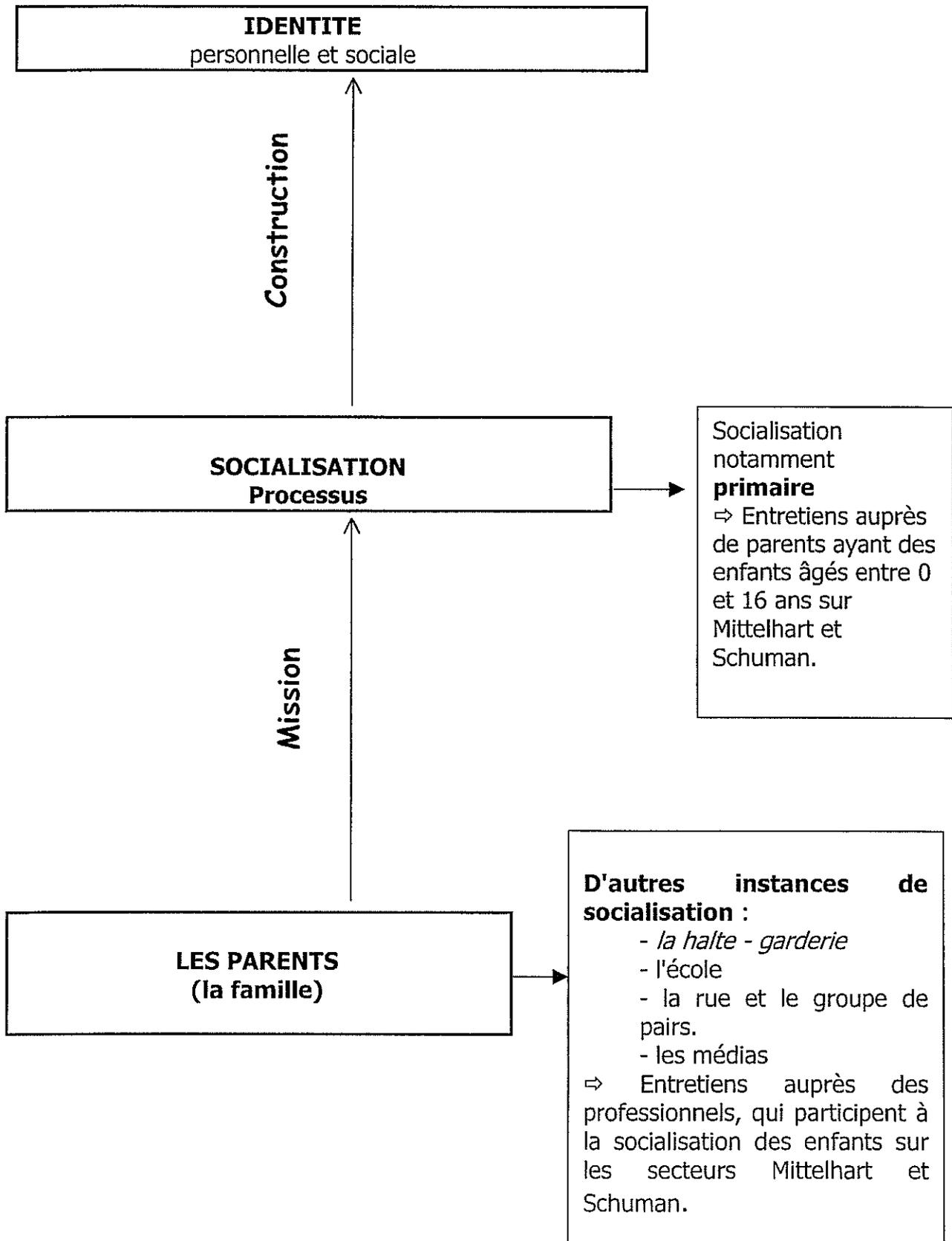
Socialiser les enfants et les jeunes adolescents est aussi du ressort de **L'ECOLE**, qui reste un lieu privilégié d'apprentissage des règles et des valeurs pouvant d'ailleurs diverger avec celles transmises par les parents. En son sein, l'enfant va aussi faire l'expérience de l'émulation, de la compétition et donc de l'échec ou de la réussite. *"L'école doit faire acquérir des connaissances et des méthodes, elle forme des hommes instruits, c'est-à-dire capables d'exercer leurs jugements pour comprendre les mots, les choses et les gens..."*¹⁷

LE GROUPE DES PAIRS - les camarades rencontrés à l'école, dans des activités extra-scolaires ou au sein du quartier - participent à la socialisation dans la mesure où l'enfant est confronté à l'Autre, à la différenciation sexuelle de ses camarades, aux différences liées à l'âge ou à la force physique. Les normes et les codes inhérents à **L'ENVIRONNEMENT** social (la rue notamment) influent obligatoirement sur la construction de l'enfant qui le côtoie.

LES MEDIAS participent à la socialisation des jeunes par la variété des informations livrées par différents canaux : la radio, la télévision et internet. C'est une fenêtre ouverte sur le monde entier.

Avec la croissance du travail féminin, les parents ont souvent recours à des modes de garde de type collectif telles que **LES HALTE-GARDERIES**. L'enfant peut alors faire l'apprentissage de la vie en groupe précocement, à l'extérieur de sa cellule familiale.

⇒ Il s'agira d'essayer de voir de quelle manière chaque instance participe à la socialisation d'enfants et de jeunes adolescents ? Comment se perçoivent-elles ? Se confrontent-elles ? Se complètent-elles ?



LA METHODOLOGIE ET SES LIMITES

18 Bibliographie p 75.

Différents types de sources ont été utilisés :

Des sources bibliographiques¹⁸

- Divers ouvrages relatifs aux mutations de la famille, au rôle de l'école, au processus de socialisation et à la construction des identités.
- Des circulaires ministérielles.
- Des articles de journaux de la presse locale et nationale.

Des sources statistiques

Le recensement de la population de 1990 de la commune de Colmar, des quartiers Mittelhart et Schuman (F et G). Dépouillement au quart.

Des sources orales : 78 entretiens ont été menés.

✓ Dans un premier temps, **33 entretiens** ont été menés auprès de **professionnels** qui jouent un rôle dans le processus de socialisation d'enfants et de jeunes adolescents. **(Annexes n°3 et 4)**

L'ensemble des entretiens se sont déroulés de manière individuelle, hormis deux, de façon collective.

Ont été rencontrés sur le terrain d'étude :

Des professionnels de l'éducation nationale

- les directeurs(rices) et instituteurs(rices) des écoles maternelles
- les directeurs(rices) et instituteurs(rices) des écoles élé-

mentaires

- le principal et le principal adjoint du collège Pfeffel
- l'assistante sociale scolaire du collège Pfeffel
- le médecin scolaire du collège Pfeffel
- et le coordonnateur de la Zone d'Education Prioritaire

Des professionnels de la petite enfance

- les directrices des Haltes-garderies

Des intervenants sociaux :

- les assistantes sociales du Centre Médico-Social de Bel-Air, l'assistante sociale en charge du secteur 1 de Colmar et la responsable de circonscription.
- le responsable et les éducateurs spécialisés du club de prévention Florimont.
- le responsable du Centre Socio-Culturel Florimont et le médiateur scolaire.

Les responsables de différentes associations

- l'Association Culturelle des Musulmans Maghrébins (A.C.M.M.)
- l'Association Bethléem
- et l'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (A.S.T.I.)

Et enfin la responsable de la bibliothèque Florimont et la coordinatrice des bibliothèques municipales de Colmar.

✓ Des entretiens auprès de parents : (Annexes n°5 et 6)

Quarant-cinq entretiens¹⁹ ont été effectués auprès de **parents**, dont **vingt-huit** avec seulement des mères de famille, **onze²⁰** avec des pères et **six** avec le père et la mère.

La moitié des personnes rencontrées sont d'origine étrangère. En effet, on compte **vingt-neuf personnes de nationalité française**, dont trois sont d'origine algérienne, trois d'origine marocaine, une d'origine espagnole et **seize de nationalité étrangère** avec trois Algériens, six Marocains et sept Turcs.

Le mariage reste la forme d'union la plus représentée. On comptabilise cependant, dix personnes divorcées, cinq qui vivent en concubinage, une veuve, deux familles recomposées et une famille monoparentale.

Plus de la moitié des parents rencontrés appartiennent à des catégories socio-professionnelles défavorisées. Ils sont majoritairement ouvriers, travaillent dans l'entretien et ont des contrats de travail pré-

19 Nous avons réalisé 45 entretiens, au sein desquels nous avons pu rencontrer parfois le père et la mère, ainsi le nombre de personnes rencontrées s'élève à 51. Dans cette présentation, ont été uniquement retenues les caractéristiques de la personne interrogée prioritairement (et non celle de son conjoint).

20 Sur les 11 pères rencontrés, 9 sont d'origine étrangère. Cette prépondérance résulte de la mauvaise maîtrise de la langue française par les femmes d'origine étrangère, qui nous orientaient directement vers leurs maris, lors de la prise de rendez-vous téléphonique.

caire (intérim). Un quart d'entre eux travaillent dans les secteurs de la santé et de l'éducation et on compte un nombre relativement important d'inactifs composés de plusieurs femmes au foyer, un retraité et deux invalides. Deux personnes sont à la recherche d'un emploi.

Le nombre moyen d'enfants par famille est de trois. Il varie de un à sept enfants par famille. Les familles les plus nombreuses étant essentiellement étrangères ou d'origine étrangère.

Les hommes et les femmes interrogés sont devenus parents à l'âge moyen de **vingt-cinq ans**. La moyenne n'est pas représentative de notre échantillon, qui dénombre un nombre important de très jeunes mères, âgées entre treize et dix-neuf ans et seulement quelques pères de quarante sept, quarante six et quarante quatre ans.

Les personnes rencontrées sont réparties sur le territoire étudié de la manière suivante : (cartographie p 28)

Dix habitent dans le quartier Mittelhart, huit résident dans la Socozup, plus de la moitié vivent dans les secteurs Florimont et Bel-Air et enfin trois dans un quartier limitrophe au territoire d'étude, le quartier Saint-Joseph.

Limites méthodologiques

- ♦ Une première limite méthodologique est liée à la faiblesse de l'échantillon des parents. Quarante-cinq entretiens menés, cinquante et une personnes rencontrées sur un territoire comptabilisant 12 380 habitants, cela représente 0,4% de la population totale. Cette étude n'a donc pas la prétention d'être représentative d'une situation territoriale et sociale. Elle a pour objectif de faire remonter des paroles et des préoccupations exprimées par les parents et les professionnels sur un territoire restreint.
- ♦ La majorité des parents ont été sélectionnés en fonction de leur lieu d'habitation, par pur hasard, d'autres ont été contactés grâce à l'aide de professionnels du secteur. Ce mode de désignation n'exclut pas la subjectivité des professionnels dans le choix des familles et a pu engendrer un contrôle par les parents de leurs discours, de peur que soient divulgués leurs propos par les enquêteurs aux professionnels.
- ♦ Une autre limite résulte de la forte représentation **des parents de milieu populaire**²¹, résidant majoritairement à Florimont et Bel-Air par rapport à l'ensemble de notre panel. En effet, l'association avait projeté de rencontrer quatre-vingt personnes d'origine sociale et "ethnique" différentes, afin de garantir, concernant le choix des parents interrogés, une mixité sociale. Cependant, seulement la moitié des entretiens a pu être réalisé pour des raisons liées en partie, à la difficile organisation du partenariat avec l'Institut Supérieur Social de Mulhouse. Concernant les professionnels, nous avons rencontré majoritairement du personnel de l'éducation nationale.
- ♦ Certaines limites sont inhérentes aux sources orales. En effet, lorsque nous menons des entretiens auprès de parents ou de professionnels, nous ne pouvons vérifier la validité de leurs propos. Nous sommes uniquement dans l'analyse de discours, impossible alors de vérifier si ce qui est dit, est réellement fait. D'autant plus que l'enquêteur est perçu comme un tiers extérieur, qui peut juger, les personnes interrogées essaient alors de se conformer à "ce qu'il faudrait dire" et "ce qu'il faudrait faire".
- ♦ Le déroulement propre à chaque entretien peut entraver la libre parole. La plupart des entretiens ont été enregistrés avec l'autorisation des personnes rencontrées, alors que nous leurs garantissons l'anonymat de leurs propos, ils s'exprimaient souvent avec beaucoup de retenue. La présence du conjoint ou des enfants peut entraver aussi la libre conversation : une mère aura du mal à parler de ses difficultés avec son enfant en sa présence.

21 Populaire : relatif au peuple, en tant que milieu social.

- ♦ Enfin les entretiens auprès des parents ont été effectués par les étudiants de deuxième année de l'Institut Supérieur Social de Mulhouse. Pour des raisons diverses, la qualité des entretiens reste très inégale et certains d'entre eux ont été inexploitable.

L'INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL SUR LES PARENTS

Quelle influence peuvent avoir les parents sur l'environnement social de leurs enfants ? Y répondre nécessite au préalable, de présenter le territoire de notre investigation, par une brève **approche statistique** et selon **les perceptions des professionnels et des parents**.

LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DE MITTELHART ET SCHUMAN

Les données statistiques doivent être interprétées avec précaution et utilisées uniquement à titre indicatif pour deux raisons essentielles, d'une part les données statistiques du recensement de 1999 n'étant pas disponibles, ont été utilisées celles, forcément obsolètes de 1990 et d'autre part, les éléments statistiques concernant les quartiers, dont les limites géographiques ont été définies par l'I.N.S.E.E, ne permettent pas de décrypter les spécificités territoriales, qui peuvent exister en leurs seins.

Colmar compte **64 982** habitants selon le dernier recensement de 1999, elle en comptait en 1990, **63 477**. Avec ces 6 600 habitants, le quartier Schuman représente 10,3% de la population colmarienne alors que 9,1% des habitants de Colmar vivent sur Mittelhart.

✓ *Une présence étrangère relativement forte à Schuman*

Avec ces **16,1%** d'étrangers, Schuman dépasse la moyenne communale de **12,8%**, alors que la population étrangère représente **11,9%** sur Mittelhart.

22 Ce pourcentage représente la part des Portugais sur l'ensemble des étrangers de la C.E.E.

Concernant les étrangers de la **Communauté Economique Européenne**, les Portugais et les Italiens sont les plus nombreux. On compte 60%²² de Portugais pour chaque secteur, un tiers d'Italiens sur Mittelhart et 21,3% sur Schuman.

23 Ce pourcentage représente la part des Algériens sur l'ensemble des étrangers hors C.E.E.

Hors des frontières de la C.E.E, Schuman compte une majorité de population turque et algérienne, représentant respectivement 37% et 32%²³ alors que sur Mittelhart, la communauté marocaine est la plus représentée (43%), suivie par les Turcs.

✓ *Mittelhart : une population vieillissante*

En effet, un peu plus du quart de la population de Mittelhart a plus de soixante ans (contre 19,5% pour Colmar), alors que celle de Schuman enregistre la tendance inverse : 18,8% de sa population a plus de soixante ans et 29% moins de vingt ans.

✓ *Des familles monoparentales nombreuses sur les deux quartiers*

Peu de familles nombreuses sur les deux secteurs : la majorité n'ont aucun enfant et 18% d'entre elles ont deux enfants s'inscrivant dans la tendance communale. Cependant, nous pouvons noter que sur Schuman, les familles de plus de quatre enfants sont relativement nombreuses, puisqu'elles représentent 7,7%, alors que le taux relevé sur l'ensemble de la ville est de 4,2%.

Par ailleurs, on relève un pourcentage de familles monoparentales relativement élevé pour le secteur Schuman avec 16,1%, et 14,3% pour Mittelhart, au-dessus de la moyenne colmarienne égale à 12,3%.

✓ *Des catégories socio-professionnelles plus défavorisées sur Schuman*

Schuman a un taux de chômage très important, de 12,7%, nettement supérieur à celui de Colmar et Mittelhart, respectivement de 8,9% et 7,3%. Cet écart important entre les taux de chômage de Mittelhart et Schuman peut en partie s'expliquer du fait que Mittelhart a une population plus âgée, en grande majorité retraitée.

Le quartier Mittelhart enregistre des catégories socio-professionnelles plus élevées. Composé par une majorité d'ouvriers comme sur Schuman, il comptabilise 16,8% de professions intermédiaires et 9,6% de cadres contre seulement 3,5% de cadres sur Schuman.

Ces données peuvent en partie expliquer le nombre plus important de propriétaires sur Mittelhart, environ 40% et seulement de 24% sur Schuman.

NOTRE TERRITOIRE : COMMENT EST-IL PERÇU ? COMMENT Y VIT-ON ?

24 Dans cette partie, il a été possible de confondre plus aisément les propos des professionnels et des parents, car ils ne se contredisent pas mais se complètent.

Le découpage géographique des quartiers, effectué par l'INSEE, ne traduit pas une réalité sociale. En effet, les quartiers Mittelhart et Schuman recouvrent une grande hétérogénéité, décrite par ceux qui y vivent ou y travaillent²⁴. Ces derniers distinguent cinq sous-territoires, ayant des caractéristiques et des dynamiques propres, pouvant parfois être convergentes.

Dans le secteur Mittelhart, sont différenciés : **voir cartographie ci-contre.**

- le quartier Bel-Air
- la rue de l'Abbé Lemire
- et Mittelhart

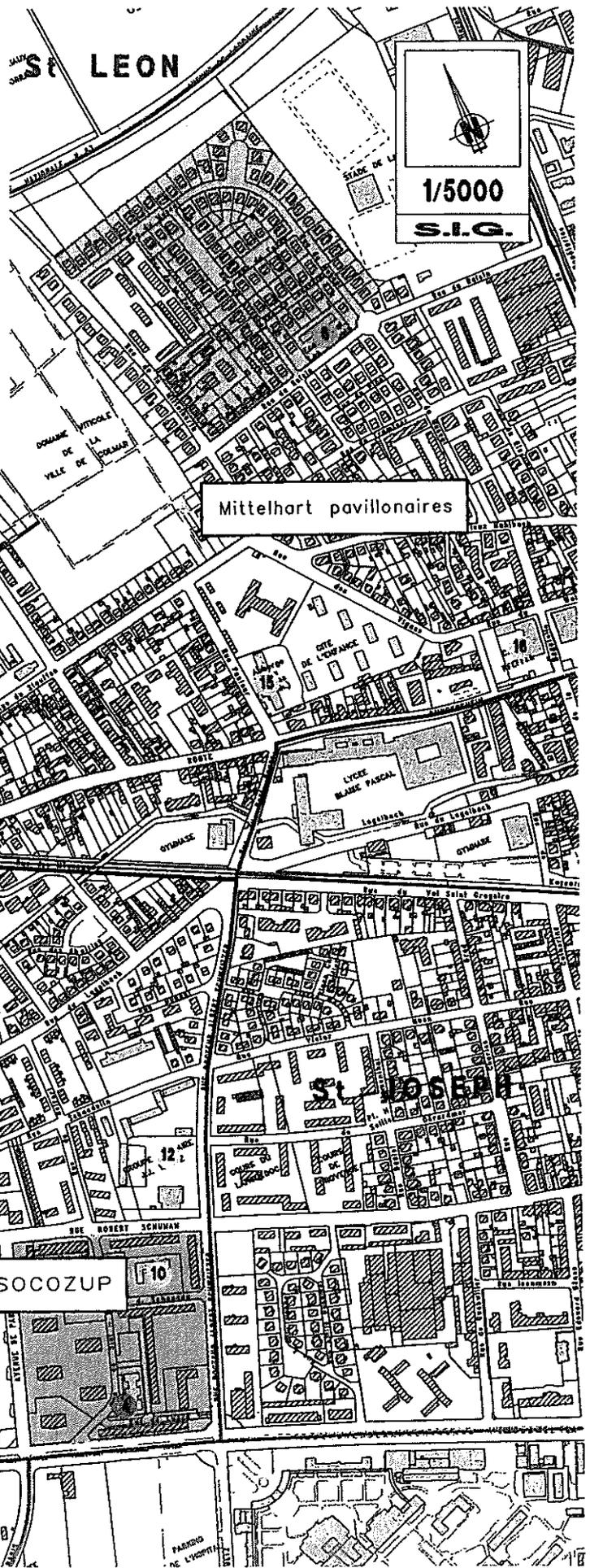
Dans le secteur Schuman sont signalés :

- le quartier Florimont
- et la Socozup

Ces ensembles géographiques ne recouvrent aucune réalité administrative. Toutefois, ils ont été déterminés et ont une cohérence pour l'ensemble des personnes rencontrées.

LEGENDE

- Structures socio-éducatives
 - 1 CSC Florimont
 - 2 Club de prévention
 - 3 Le Pacifïc
 - 4 AJ Europe
 - 5 Bibliothèque florimont
- Etablissements scolaires
 - 6 Ecole maternelle Les Muguetts
 - 7 Ecole maternelle Les Marguerites
 - 8 Ecole maternelle Les Lilas
 - 9 Ecole maternelle Les Hortensias
 - 10 Ecole maternelle Les Paquerettes
 - 11 Groupe scolaire Brant
 - 12 Groupe scolaire Waltz
 - 13 Halte garderie Bel-Air
 - 14 Halte garderie Florimont
 - 15 Halte garderie Cité Posteur
 - 16 Collège Pfeffel
- Loisirs
 - 17 Patinoire
 - 18 Atelier de couture
- Cultes
 - 19 Centre médico-social Bel Air
 - 20 Paroisse St Vincent de Paul
 - 21 Association Bâthém
 - 22 Association Culturelle des Musulmans Maghrébins



✓ *Florimont : un quartier enclavé*

Le quartier Florimont est délimité par les rues de la Poudrière, des Marguerites et des Pétunias.

Il abrite diverses structures :

- Le centre socio-culturel Florimont
- Le club de prévention Florimont
- L'atelier de couture, géré par le centre socio-culturel
- L'école maternelle les Marguerites
- La halte-garderie Florimont
- Et l'Association Culturelle des Musulmans Maghrébins (A.C.M.M.) : association culturelle, culturelle et sociale, qui "gère un lieu de culte, mais est aussi un lieu de vie pour la population musulmane."

Cet îlot concentre une population jeune, majoritairement d'origine étrangère (maghrébine et turque) et défavorisée. Les données du recensement ne peuvent pas nous apporter des éléments statistiques précis par rapport à la situation socio-économique de cet îlot. Cependant, la précarité du quartier a été largement décrite et expliquée. A titre indicatif, l'école des Marguerites scolarise 40 élèves, dont 19 familles vivent de prestations sociales, notamment des femmes seules, recevant l'Allocation de Parent Isolé. "*Le chômage est la normalité dans le quartier*", sentiment qui est confirmé par un taux de chômage élevé sur le quartier Schuman, égal à 12,7%, même s'il recouvre une réalité géographique plus large.

Peu de parents nous ont évoqué leurs difficultés financières, sûrement par pudeur. Cependant, une mère de famille nous a fait part de l'obligation qu'avait sa fille d'effectuer un long trajet entre le collège et son domicile, n'ayant pas les moyens de lui payer les frais de cantine. Un père de famille a aussi exprimé sa difficulté de subvenir aux besoins de sa famille, avec un salaire mensuel de 7 000 francs, un loyer de 3 500 francs et sept enfants à charge.

Cette concentration de familles paupérisées et d'origine étrangère est très mal vécue par ceux qui résident dans le quartier. Ils souhaitent une plus grande mixité sociale.

"C'est une sorte de mosaïque, mais on n'y trouve pas de Français".

[Père, 53 ans, marocain, marié, maçon, un garçon de 7 ans, depuis 19 ans à Florimont.]

"(Florimont) c'est la Z.U.P., les drogues, les boissons... On a un voisin qui boit et pisse dans les cages d'escalier. Pourquoi on n'a pas un bon français comme voisin. On est dans un ghetto."

[Père, 65 ans, algérien, marié, ancien mécanicien chez Peugeot, invalide et actuellement retraité, 3 enfants 1 garçon de 10 ans et deux filles de 16 et 18 ans, depuis 27 ans à Florimont.]

Ils ressentent qu'ils sont mis à l'écart et ont l'impression d'être enfermés. Sentiment d'autant plus durement éprouvé, que ces populations sont assignées à résidence. En effet, il y a une volonté quasi-systématique de déménager dans un autre quartier et dans un logement autre qu'un Habitat à Loyer Modéré. Cependant, les familles restent longtemps dans le quartier, en moyenne 11 ans, certaines y sont depuis 27 ans !! Il semblerait que seules les familles qui accéderont à une situation sociale plus favorable pourront s'en aller. Cependant, cette alternative semble encore plus limitée pour les populations d'origine étrangère, victimes, selon elles, de pratiques discriminatoires.

" Si j'étais français, je l'aurai eu ce logement plus grand. Je ne fais pas de problèmes, mais il y a une discrimination : chaque année un membre des H.L.M. vient voir et à chaque commission, c'est refusé "

[Père, 34 ans, turc, marié, soudeur, 2 filles âgées de 11 et 8 ans et un garçon de 4 ans, depuis deux ans à Florimont.]

" On est tous dans le même sac quand on cherche un travail. Il y a une mauvaise réputation. Mais il y a de la discrimination pour avoir un logement en ville, on ne veut pas d'Arabes parmi les Français. Nous on a la nationalité arabe, nos enfants sont Français. "

[Père, 65 ans, algérien, marié, ancien mécanicien chez Peugeot, invalide et actuellement retraité, 3 enfants : 1 garçon de 10 ans et deux filles de 16 et 18 ans, depuis 27 ans à Florimont.]

Cette exclusion sociale est confortée par un enfermement spatial. Le quartier est petit, très fermé, uniquement composé de tours et de barres. On ne peut pas passer par Florimont, on y rentre. C'est une entité géographique à part entière. *"Il y a trois possibilités de rentrer et de sortir, on te repère automatiquement... "*

Cette promiscuité favorise un contrôle social fort du quartier, notamment pour les jeunes filles d'origine étrangère.

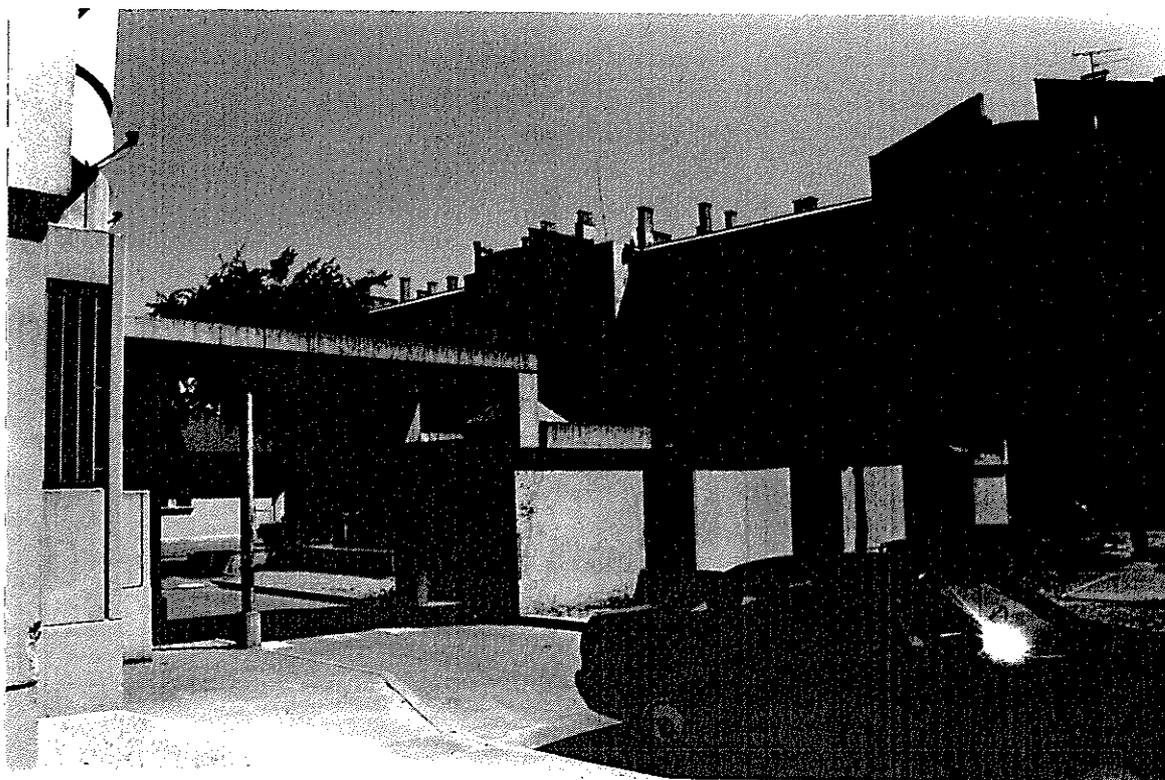
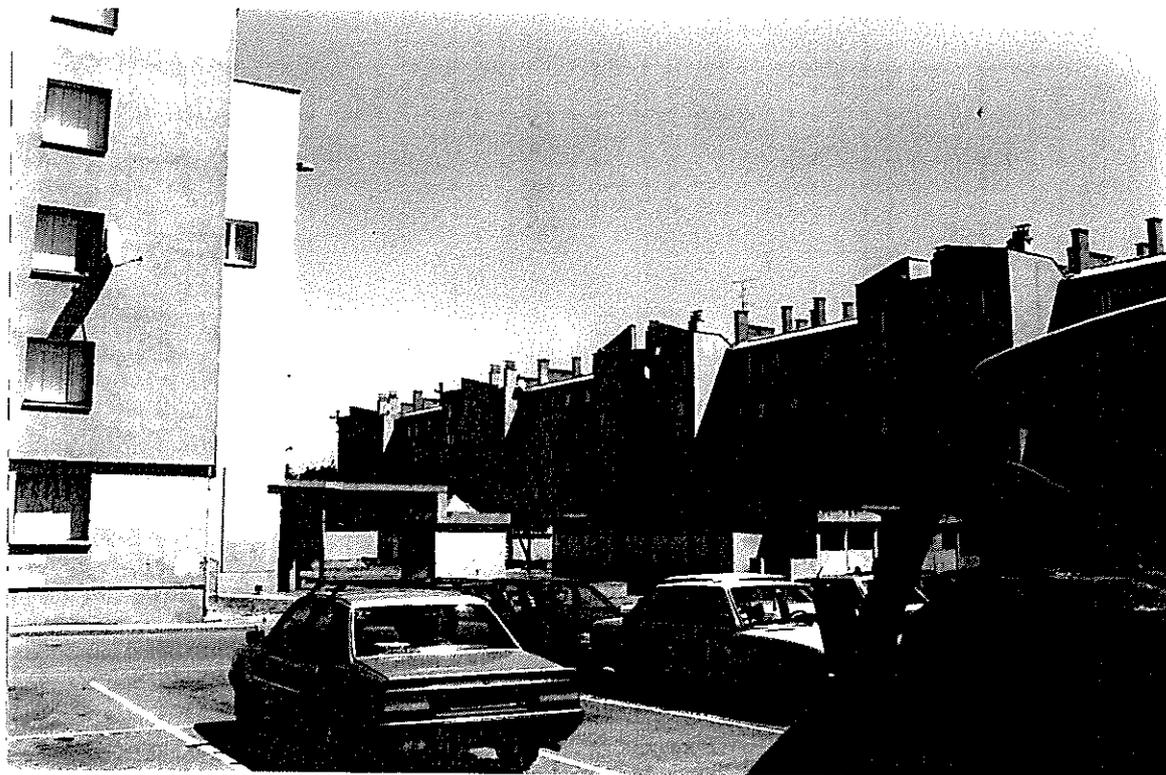
Malgré cet enclavement, le quartier est relativement bien desservi par les transports en commun menant au centre-ville. Toutefois, les propos recueillis, font apparaître que la majorité des parents qui vivent sur ce secteur, se déplacent vers le centre-ville uniquement dans un but utilitaire (contacts avec les administrations, courses...).

Résultant du barrage linguistique et des différences culturelles, les habitants du quartier ont peu d'échanges entre eux et se regroupent plutôt en fonction de leur communauté d'origine. Cette situation est confortée par une répartition des habitants par bloc, en fonction de leurs origines.

Alors que certains professionnels perçoivent une certaine solidarité entre les habitants, voire même une chaleur, il semblerait que les personnes ont peu d'échanges entre eux. Il y a une peur de "contamination" par les problèmes des autres.

" Je ne vois que chez moi... On ferme les yeux, pas vu. Je connais pas les gens à part ceux de ma cage d'escalier ; Les autres, c'est bonjour-bonjour. Ma femme c'est pareil. Car plus on voit les gens, plus on parle et plus il y a des bagarres. "

Le quartier Florimont



Le quartier Bel-Air



25 A titre indicatif, la partie Ouest de la ville de Colmar, à laquelle Mittelhart et Schuman appartiennent, regroupe 6 600 logements sociaux, soit 67 % du parc locatif social colmarien.

[Père, 55 ans, marocain, marié, maçon / couvreur, 7 enfants âgés entre 6 ans et 24 ans, depuis 2-3 ans à Bel-Air.]

"J'avais ma voisine mais elle a déménagé. Pour le reste moi, je ferme la porte y a rien à voir."

[Mère, 25 ans, française, en concubinage, sans profession, 3 filles de 7,5 et 3 ans, depuis 4 ans à Bel-Air.]

Au niveau des logements, ce sont uniquement des logements sociaux²⁵, et malgré la réhabilitation à la fin des années 80, les habitants se plaignent des nombreuses dégradations des parties communes des blocs, d'une mauvaise isolation des logements entraînant des problèmes de nuisances sonores, du mauvais fonctionnement des ascenseurs, de la promiscuité de leurs appartements et de la non prise en compte de leurs réclamations par le bailleur social.

✓ *Le quartier Bel-Air*

Le quartier Bel-Air est délimité par les rues de Hunawihr et de Riquewihr.

Il abrite :

- L'école maternelle les Hortensias
- Le groupe scolaire Brant
- La halte-garderie Bel-Air
- Le Centre Médico-Social
- L'association Bethléem : qui dépend du secours catholique de Strasbourg et travaille en union avec la paroisse Saint-Vincent de Paul, implantée aussi sur Bel-Air
- Et le local le " Pacific " géré par le centre socio-culturel Florimont.

26 Vannier : personne qui travaille dans la vannerie, à savoir la fabrication d'objets tressés avec des fibres végétales de bambou, de rafia et de rotin.

Il est composé par une population communément désignée sous le terme de : " quart monde alsacien ", composée essentiellement de vanniers²⁶. Cette expression renvoie à la pauvreté sociale et culturelle de cette population, majoritairement illettrée et analphabète. Progressivement sédentarisée, la population vannière est décrite, notamment par les professionnels, de façon péjorative, qualifiée de oisive et victime du fléau de l'alcoolisme. Les cellules familiales sont très larges créant de véritables fratries et les mariages sont souvent intra-familiaux. Les jeunes filles deviennent mères très tôt aux alentours de quatorze, quinze ans et élèvent souvent seules leurs enfants, cela peut traduire le pourcentage élevé de familles monoparentales sur le secteur Mittelhart, autour de 14,3%.

Bel-Air partage de nombreuses caractéristiques avec Florimont : les conditions de vie difficiles dans les logements sociaux, la volonté presque unanime des locataires de déménager, un chômage important et des bagarres dans le quartier. En revanche, les habitants de Bel-Air se plaignent de la faiblesse des infrastructures et l'absence d'espaces publics (absence de bancs...).

✓ *Une frontière entre Florimont et Bel-Air*

Florimont et Bel-Air sont deux secteurs à proximité l'un de l'autre, mais il y existe une véritable frontière mentale, symbolisée par la voie ferrée. Les populations se déplacent peu entre les deux quartiers. "On (les professionnels) a demandé aux parents de Bel-Air de venir au centre socio-culturel Florimont, ils ne savaient pas où c'était."

Bien que Florimont ait été réhabilité en 1989, ces deux quartiers souffrent néanmoins d'une image très négative qu'ont les personnes qui vivent dans le centre ville de Colmar, s'inscrivant dans une stigmatisation plus générale des quartiers à l'Ouest de la voie ferrée. Florimont serait d'ailleurs plus mal perçu.

Certains professionnels et habitants ne se sentent pas en sécurité dans ces deux quartiers et ne s'y promèneraient pas la nuit. Leur sentiment d'insécurité est lié à l'habitat, aux pratiques illicites exercées dans le quartier, aux bagarres, aux dégradations exercées par les jeunes (poubelles saccagées.), aux vols et aux agressions verbales et au manque de respect de certains jeunes. Le rassemblement de jeunes au carrefour (*intersection entre la route d'Ingersheim et la rue de Riquewihr, au niveau de la voie ferrée*) et devant l'école des Hortensias participe à cette crainte et à ce sentiment d'insécurité.

✓ *La rue de l'Abbé Lemire*

Peu d'éléments d'appréciation ont été apportés sur ce secteur géographique pouvant s'expliquer éventuellement par l'absence de structures de quartier. La caravane d'A.T.D. quart monde s'y installe provisoirement.

C'est une rue retranchée, où deux cultures se confrontent : la population maghrébine et la population vannière, toutes deux défavorisées. Les logements sociaux sont dégradés, sales, parfois sans chauffage. La rue de l'Abbé Lemire est sombre et développe un sentiment d'insécurité. Il n'y a pas d'espaces publics, ni de terrains de jeux.

✓ *La Socozup*

La Socozup correspond selon les professionnels à un espace géographique délimité grossièrement entre les rues du Logelbach, Albert Schweitzer et l'avenue de l'Europe.

Se situent sur ce secteur :

- Le groupe scolaire Waltz
- L'école maternelle les Pâquerettes

La rue de l'Abbé Lemire



La Socozup



Le quartier Mittelhart



- Une maison des jeunes (A.J. Europe)
- Et la patinoire, décrite comme *"un lieu de brassage de différents types de populations toutes origines sociales et ethniques confondues"*.

Ce sont des familles de catégories socio-professionnelles moyennes qui y résident. Les parents se plaignent du manque d'infrastructures et d'espaces de jeux pour les enfants. Sont mêlées à des logements sociaux des habitations individuelles.

Il y a une importante concentration de population d'origine étrangère :

" Ici dans le bloc, il y a beaucoup de Turcs. Ils ont tout acheté... D'un côté, je préfère être mieux avec les Français. Mélangé c'est mieux. Trop avec les Turcs c'est pas bon. "

[Père, 29 ans, turc, marié, coffreur et actuellement maçon, 3 garçons de 4,5 et 9 ans, depuis 4 ans Rue A. Schweitzer.]

La démolition d'une tour au courant de l'été 1999, a été fortement appréciée par les habitants, qui aspirent à plus de calme.

Ceux qui vivent et travaillent depuis un certain temps sur le quartier observent une évolution négative, la situation se serait dégradée. Sont cités des problèmes de drogue, de bagarres et d'attitudes irrespectueuses des jeunes (agressions verbales...).

✓ *Le quartier Mittelhart (hors cité Bel-Air)*

L'école des Muguets, le jardin d'enfants, la halte-garderie de la Cité Pasteur et le collège Pfeffel sont implantés sur le quartier. Il est composé de maisons individuelles, de villas et le bâti est espacé.

La population est vieille, constituée de retraités, perception confirmée par les données statistiques précédentes : 26,1% de personnes âgées de plus de soixante ans sur le secteur Mittelhart. Ce quartier est qualifié de *" bourgeois "* par les professionnels rencontrés.

✓ *Une socialisation déviante sur des territoires d'exclusion*

Au sein des quartiers Florimont, Bel-Air et l'Abbé Lemire, le discours des professionnels et des parents traduit une forte dichotomie entre ceux qui vivent dans ces quartiers et ceux qui résident dans le centre-ville de Colmar. Il y a *"eux"*, intégrés dans la société et *"nous"*, qui en sommes rejetés et exclus.

Les parents ont conscience de vivre sur des territoires où règne une misère économique et sociale : des territoires d'exclusion, au sein desquels sont véhiculées des valeurs différentes (consommation de drogues, d'alcool, vols, *"deal"*, recel, violences...) de celles prônées au sein de la société.

TERRITOIRE				
Cinq sous-ensembles perçus par les professionnels et les parents				
FLORIMONT	BEL-AIR	L'ABBE LEMIRE	MITTELHART	SOCOZUP
<ul style="list-style-type: none"> - Population majoritairement d'origine étrangère (maghrébine et turque). - Quartier très fermé. - Contrôle social fort, notamment pour les filles d'origine étrangère. 	<ul style="list-style-type: none"> - Population de vanniers. - Sur un plan urbanistique, quartier plus ouvert. 	<ul style="list-style-type: none"> - Quartier retransché, deux cultures se confrontent : la population maghrébine et la population des vanniers. - Population défavorisée et habitats fortement dégradés. 	<ul style="list-style-type: none"> - "Petits bourgeois". - Population vieillissante, retraitée. - Maisons individuelles, villas. - Population fluctuante. - Bâti espacé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Catégorie socio-professionnelles moyennes. - Logements sociaux mêlés à des habitations individuelles. - Equipements "structurants", dont la patinoire.
<ul style="list-style-type: none"> - Concentration de familles défavorisées, dès que les familles s'en "sortent", elles partent du quartier. Nuisances sonores, bagarres, non respect de l'environnement, deal - Existence d'une frontière entre Bel-Air et Florimont matérialisée par la voie ferrée. Les populations se déplacent peu entre les deux espaces. - Image très négative des deux quartiers, par le centre ville. - Réhabilitation du quartier Florimont fin des années 80. - Impression d'insécurité pour certains professionnels et parents. 				

"Il y a une ambiance catastrophique : drogues, alcoolisme, vols, bagarres, l'argent facile."

[Mère, 40 ans, française d'origine marocaine, mariée, cuisinière, 2 garçons de 16 et 8 ans et deux filles de 13 ans et 10 mois, déléguée de parents d'élèves, Florimont.]

" Le quartier est horrible "

[Mère, 25 ans, française, en concubinage, sans profession, 3 filles de 7, 5 et 3 ans, depuis 4 ans à Bel-Air.]

" Le quartier est pourri jusqu'à la moelle "

[Père, 56 ans, marocain, marié, cariste / boulanger / manœuvre, 4 filles âgées entre 3 et 12 ans, depuis 13 ans à Florimont.]

⇒ Ultérieurement, nous verrons que les parents ont peur de l'influence que peut avoir le quartier sur leurs enfants. En effet, le processus de socialisation des jeunes sur ces territoires peut se réaliser par l'intériorisation de normes et de valeurs **déviantes**.

DE FAIBLES DYNAMIQUES PARTENARIALES

✓ *Le partenariat au sein de la Zone d'Education Prioritaire*

Depuis 1990, Colmar compte deux Zones d'Education Prioritaires : Molière et Pfeffel.

Notre terrain d'étude est uniquement concerné par la Z.E.P. Pfeffel, regroupant 1 600 élèves et qui comprend :

- les écoles maternelles : les Hortensias, les Lilas, les Marguerites, les Pâquerettes, Brant et Waltz.
- Les écoles élémentaires : Brant et Waltz
- Le collège Pfeffel.

L'ensemble des établissements scolaires implantés sur notre territoire sont en Z.E.P., sauf l'école maternelle les Muguets.

Certains professionnels qualifient la carte scolaire d'incohérente du fait de l'étendue géographique que recouvre la Z.E.P. Pfeffel. En effet, elle concerne à la fois les élèves de l'école élémentaire Waltz, provenant majoritairement de Florimont, qui iront au Collège Pfeffel (en Z.E.P.) et ceux de l'école élémentaire Brant, de Bel-Air, qui se rendront dans une autre commune, au collège d'Ingersheim. (**Annexe n°7**)

Durant ces deux dernières années, aucun projet commun n'a été élaboré au sein de la zone d'éducation prioritaire. Certains enseignants l'expliquent par une lassitude généralisée, l'empilement des projets de zone, d'école et de classe et la faible motivation de l'ancien coordonnateur.

Cependant, les écoles maternelles entretiennent des relations informelles (organisation de sorties et de classes vertes entre les différentes écoles), hormis l'école maternelle les Muguets, spatialement

esseulée et celle des Pâquerettes.

Quant aux relations entre les écoles maternelles, les écoles élémentaires et le collège, elles restent faibles, en opposition avec les priorités nationales déterminées lors de la relance des Z.E.P. (juin 1998) qui affirmait la nécessité d'atténuer les ruptures entre les différents niveaux scolaires.

La Z.E.P. "sommeille" et les enseignants espèrent que la venue du nouveau coordonnateur permettra de la réveiller.

Quelques écoles ont des relations avec les structures de quartier, tels que le Centre Socio-Culturel notamment avec son médiateur scolaire, l'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés qui organise les cours de soutien scolaire et la Bibliothèque Florimont.

✓ *Une faible volonté de travailler ensemble*

Les structures de quartier sont situées principalement sur Bel-Air et Florimont. **(Annexe n°1)**

Différentes raisons peuvent expliquer la faiblesse, voire le non fonctionnement du partenariat :

- ♦ Des raisons " historiques ", les professionnels n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Initier cette démarche ne semble pas aisé.
- ♦ Les incompatibilités personnelles peuvent entraver la possibilité de travailler ensemble, certains professionnels ne peuvent pas passer au dessus de leurs dissensions personnelles, bien que l'enjeu soit de taille sur des territoires fortement précarisés. Certains d'entre eux vont jusqu'à remettre en cause les compétences de leurs partenaires et ne leur reconnaissent aucune légitimité.
- ♦ Le turn over du personnel de certaines structures, qui résulte de la difficulté ressentie par les professionnels de travailler sur des territoires en grande difficulté, ne favorise pas la mise en pratique d'un travail partenarial. Dès le départ d'un d'entre eux, la démarche est à renouveler, nécessitant beaucoup de temps sachant que le bon fonctionnement du partenariat repose souvent sur l'identification et la reconnaissance de personnalités.
- ♦ Plusieurs professionnels ont remis en cause la politique sociale de la ville de Colmar, " peu visible et illisible ", qui ne clarifie pas correctement les missions de chacun et ne permet pas un travail cohérent. A ce titre, précisons que de 1987 à 1989, le quartier Florimont a bénéficié d'une opération de développement social des quartiers (D.S.Q.). Le contrat de ville 2000-2006 a déterminé Florimont, Bel-Air et Schuman comme des territoires d'intervention de niveau 1²⁷. Cependant, une expérience réussie a souvent été évoquée : " Allez, viens on joue ", organisée en 1994-1995 par le Conseil Général, qui

27 Ces quartiers nécessitent une intervention lourde, c'est-à-dire concertée et menée simultanément sur le bâti et le cadre de vie et sur la résorption des difficultés économiques et sociales.

avait réellement impulsé une dynamique de quartier, mais n'a pas permis la construction d'un travail à plus long terme.

Bien que sur ces territoires difficiles, travailler en cohérence est une nécessité, il semblerait que les professionnels (enseignants, travailleurs sociaux...) sur le quartier n'arrivent pas à y parvenir ayant des difficultés à passer au-dessus de convictions personnelles et politiques.

➤ Suggérées par certains professionnels, il serait pertinent de mettre en place des réunions de travail mensuelles ou trimestrielles pour l'ensemble des acteurs du quartier.

L'INFLUENCE DES PARENTS SUR L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET LE GROUPE DE PAIRS

De façon générale, l'ensemble des parents affirment surveiller les fréquentations de leurs enfants. Pour certains, ils assurent ce contrôle en imposant à leurs enfants de connaître leurs amis, voire les parents de leurs amis.

"On fait quand même un tri dans leurs relations, si on connaît pas les parents... la grande m'a demandé si elle pouvait aller dormir chez sa copine, je suis désolée mais moi je connais ni le père, ni la mère."

[Père, 40 ans, français, marié, invalide / ex-animateur, 3 filles de 12, 10 et 4 ans et un garçon de 8 ans, depuis 4 ans à Logelbach.]

D'autres préfèrent que les copains viennent à la maison plutôt que leurs enfants aillent à l'extérieur, leur permettant d'assurer une surveillance directe.

"Je préfère que les copains viennent à la maison, comme ça je peux les tester."

[Mère, 33 ans, française, divorcée, serveuse, 3 enfants de 15,5, 12 et 8,5 ans, depuis 11 ans à la Socozup.]

Cependant, les parents ont conscience de leurs limites, puisqu'ils ne passent pas l'ensemble de la journée avec leurs enfants et sont donc obligés de leur faire confiance.

"On peut se tromper... en connaissant bien les amis, parce que derrière on sait pas ce qu'ils font. Ca des fois ça veut rien dire".

[Mère, 32 ans, française, séparée puis remariée, gardienne agréée, 1 fille de 14 ans et une belle-fille de 9 ans, depuis 13 ans et demi à la Socozup.]

Pour les catégories socio-professionnelles plus aisées, les parents souhaitent que leurs enfants accèdent à une plus grande autonomie, à

plus d'indépendance et essaient de leur faire confiance dans le choix de leurs amis.

Les parents qui vivent dans le quartier Mittelhart ressentent fortement les phénomènes de violences urbaines, qu'ils attribuent notamment aux jeunes issus de l'immigration ou des quartiers plus stigmatisés, à savoir Florimont et Bel-Air. De façon minoritaire, certains d'entre eux ont proféré des propos racistes ou néocolonialistes :

"Moi, je dis on devient raciste. Même si on ne l'est pas. On a tendance à le devenir en voyant tout ce qui se passe, ça devient un problème."

"C'est des classes surchargées en maghrébins, en marocains à trois français contre vingt étrangers ils sont obligés de se mettre au niveau des étrangers. Il faut leur apprendre l'hygiène".

[Mère, 25 ans, française, concubinage, aide-soignante, 1 garçon de 10 ans et une fille de 15 ans, route d'Ingersheim.]

Dans les quartiers Florimont, Bel-Air, l'Abbé Lemire et la Socozup, les parents ont une forte angoisse en relation avec l'environnement dans lequel vivent leurs enfants.

Ils ont conscience :

- du **poids excessif** que peut avoir cet **environnement néfaste** sur l'avenir de leurs enfants :

"On est à Bel-Air parce qu'on est obligé, on n'a pas assez d'argent...J'ai peur pour mes enfants qu'ils fument, qu'ils se droguent, se piquent".

[Père, 58 ans, turc, invalide, 3 filles et deux garçons âgés entre 11 et 31 ans, depuis deux ans à Bel-Air.]

"Dans le quartier, les enfants ne peuvent pas jouer dehors. Il n'y a pas de respect. Les gens me font peur, les jeunes surtout. Il y a des voitures rayées. J'ai peur pour l'avenir de mes enfants".

[Père, 34 ans, turc, marié, soudeur, 2 filles et un garçon âgé entre 4 et 11 ans, depuis deux ans à Florimont.]

- de l'influence des pairs :

"L'influence des copains, c'est fort, c'est l'âge où il faut être derrière eux. Ma fille, elle a une seule bonne copine. Mais le grand, il a plein de copains, ils n'arrêtent pas de téléphoner ". "Il (un copain) ne va pas à l'école. Moi, je ne veux pas que mon fils traîne avec lui, j'ai pas peur mais c'est vraiment pas une bonne image pour lui. Je sais pas où il va quand il est avec lui, je préfère des jeunes mieux que lui ". " Il y a un copain qui n'a pas eu son bac qui travaille bien, moi j'aime mieux qu'il aille avec lui comme ça le gosse donne une bonne image".

[Mère, 40 ans, française d'origine marocaine, mariée, cuisinière, 2 garçons de 16 et 8 ans et deux filles de 13 et 10 ans, déléguée de parents d'élèves, Florimont.]

"Parce que c'est une épidémie. Il suffit qu'il y en ait un qui tire l'autre et c'est fini, on ne peut plus rien faire, on peut plus le retenir. "

[Père, français d'origine marocaine, marié, mécanicien, 4 filles de 17, 14,5, 12,5 et 7,5 ans et un garçon de 2,5 ans, Route d'Ingersheim.]

- et des effets de la société de consommation :

"Ils veulent acheter des marques aussi. Mais s'ils achètent avec de l'argent sale, ça n'est pas bien".

[Père, français d'origine marocaine, marié, mécanicien, 4 filles de 17, 14,5, 12,5 et 7,5 ans et un garçon de 2,5 ans, Route d'Ingersheim.]

"Il a un peu tendance à suivre s'il est dans un groupe, il s'affirme pas et ça j'essaie de le pousser pour... C'était quand la dernière dispute, c'était il y a un mois environ, avec des histoires de marques à 15 ans, des marques : Nike, machin bidule. Puis je lui ai dit non tu t'affirmes pour ce que tu es et pas pour ce que tu es habillé".

[Mère, 25 ans, mariée, française, aide-soignante, 1 garçon de 10 ans et une fille de 15 ans, route d'Ingersheim.]

D'autres succombent aux désirs de leurs enfants, car ils ont peur justement qu'ils tombent dans la facilité :

"Moi ce que je voudrais, c'est que mes enfants, ils n'aillent pas voler ou bien qu'ils se droguent. Mais quand ils veulent quelque chose, je vais directement l'acheter".

[Père, 29 ans, turque, marié, coffreur et actuellement maçon, 3 garçons de 4,6 et 9 ans, depuis 4 ans rue à la Socozup.]

Les parents expriment leur faible prise sur cet environnement. Il se dégage de leurs discours **un fort sentiment de fatalisme et d'impuissance** :

"Mon fils, c'est le temps qui arrive à l'éduquer, c'est pas moi. C'est son temps qui l'éduque. Je vois le monde d'un œil et il le voit d'un autre. J'exige qu'il reste à la maison. Il y a des choses qui se passent et je ne suis pas d'accord...".

"On a pas les moyens de changer le quartier".

[Père, 53 ans, maçon, marié, marocain, un garçon de 7 ans, depuis 19 ans à Florimont.]

C'est ce que relève aussi A. JAZOULI dans son ouvrage intitulé, **Une saison en banlieue** :

"Les familles ont la hantise de la rue ; celle-ci n'est plus identifiée à un lieu de rencontres conviviales ou à un espace de jeux pour les jeunes et les adolescents. Elle est de plus en plus perçue comme le territoire de tous les dangers et de toutes les tentations."²⁸

Certains parents ne pensent pas pouvoir agir sur l'environnement et donc interdisent toutes sorties à leurs enfants dans le quartier. Le pro-

28 Citation de JAZOULI A, *Missions et démissions des parents*, Mars 1998.
Document réalisé par l'A.S.C.A.M.I.

cessus de socialisation est alors entravé si les relations aux Autres sont limitées.

⇒ Les parents semblent donc être dans une situation sans issue, soit ils autorisent leurs enfants à fréquenter le quartier en prenant le risque qu'ils intériorisent des valeurs déviantes, soit ils leur interdisent systématiquement le contact avec l'extérieur et limitent alors l'éventuelle possibilité pour eux de s'ouvrir et d'évoluer.

✓ *Qui est responsable ?*

Deux interprétations divergentes sont faites du poids de l'environnement néfaste sur la socialisation des jeunes.

Certains professionnels et parents se rejoignent pour affirmer que l'hostilité de cet environnement résulte du rôle des parents. En effet, les parents n'éduqueraient pas convenablement leurs enfants ce qui entraîne de leur part ce comportement agressif, irrespectueux. Il est mis en évidence que certains parents poussent leurs enfants à commettre des actes illicites pour subvenir à leurs besoins. *"Les parents sont léthargiques, ils ne sont pas réactifs"*.

S'opposent à ce discours, d'autres parents et professionnels qui pensent au contraire que ce sont les parents qui sont victimes de cet environnement, les empêchant d'éduquer convenablement leurs enfants : *"L'environnement empêche les parents d'éduquer leurs enfants. Comment voulez-vous qu'un enfant fasse ses devoirs sans bureau et avec la télévision ? Donner aux gens des conditions de vie normales, les conditions de vie dans les blocs sont à proscrire."*

D'autres incriminent la société :

"... mais tous les problèmes, c'est la faute de la société, après ils pleurent quand il y a plein de chômeurs et de S.D.F. Ils demandent pourquoi on voit des cas. C'est la faute de la société..."

[Mère, 40 ans, mariée, française d'origine marocaine, cuisinière, 2 garçons de 16 et 8 ans et deux filles de 13 ans et 10 mois, déléguée de parents d'élèves, Florimont.]

PARENTS / AUTRES INSTANCES DE SOCIALISATION : DES PRATIQUES SOCIALISATRI- CES DIVERGENTES

Parents / professionnels : Quelles sont leurs perceptions respectives de la socialisation des enfants ?

Tout d'abord seront analysées les relations entre les parents et les enseignants par la mise en perspective de leurs discours et ensuite celles entretenues entre les parents et les autres professionnels.

LES PARENTS ET L'ÉCOLE

La fréquentation de l'école par les parents

De façon générale, les enseignants et les parents entretiennent de bonnes relations. Au niveau de la maternelle, les contacts entre eux sont facilités, puisqu'ils sont directs, informels et continus. En effet, les parents rentrent systématiquement dans l'enceinte de l'école pour accompagner leurs enfants, simplifiant la rencontre avec les enseignants. Dès l'école élémentaire, et encore plus au collège, les contacts sont plus difficiles et nécessitent une prise de rendez-vous au préalable de la part des enseignants ou des parents.

✓ *Une faible présence des parents aux réunions parents-professeurs*

Les établissements scolaires organisent des réunions (trimestrielles, bi-annuelles ou annuelles) en direction des parents, afin de transmet-

29 Ce chiffre représente une moyenne calculée selon les indications des différents établissements.

tre des informations concernant le programme scolaire suivi par les élèves et leurs résultats.

Les enseignants estiment la participation des parents à ces réunions trop faible, en moyenne autour de 40%²⁹. Ils se plaignent de ne pas y rencontrer les parents qu'ils souhaiteraient voir : ceux dont les enfants ont le plus de difficultés scolaires.

Les enseignants ont expliqué cet absentéisme par différentes raisons, certaines d'entre elles concernent les parents dans leur globalité, d'autres visent uniquement les parents de milieu défavorisé.

Concernant les parents de manière générale, les raisons émises sont de plusieurs ordres :

- ♦ Les réunions collectives ne sont pas appréciées par les parents. Uniquement concernés par le cas particulier de leur enfant, ils ne souhaitent pas participer à des réunions thématiques plus générales. D'autre part, les parents auraient plus de difficulté à s'exprimer collectivement et privilégieraient le contact individuel. Ces deux arguments nous ont été largement confirmés par les parents que nous avons interrogés.

"Voilà, moi je trouve que ces réunions là, c'est bien ! Parce qu'au moins on peut discuter du cas de mon gamin et pas du cas des enfants en général... On en a assez avec nos problèmes, donc nos enfants qui ont des lacunes, y a des choses qu'ils ne savent pas et donc, c'est bien de savoir où le problème se situe et de pouvoir travailler et à l'école et à la maison".

[Mère, 25 ans, mariée, française, aide-soignante, 1 garçon de 10 ans et une fille de 15 ans, route d'Ingersheim.]

- ♦ Les enseignants pensent que certains parents s'absentent par crainte d'être jugés :

" Beaucoup de parents n'osent pas venir rencontrer le personnel de l'éducation nationale : instituteurs et directeurs. Les parents ressentent ça comme un jugement, par rapport au fait que leurs enfants travaillent mal."

- ♦ Les contraintes professionnelles, évoquées aussi par les parents, freinent leur participation :

"C'est un peu rare pour la participation aux réunions, car ils commentent à 17 heures et moi, je rentre vers 18 heures 30, ça dépend".

[Père, 29 ans, turc, marié, coffreur et actuellement maçon, 3 garçons de 4,6 et 9 ans, depuis 4 ans à la Socozup.]

- ♦ D'autres arguments ont été uniquement évoqués pour les parents de catégorie socio-professionnelles défavorisées qui englobent notamment les populations de vanniers et les populations d'origine étrangère. En effet, le barrage linguistique entraverait selon les enseignants, la participation des parents d'origine étrangère et du quart monde alsacien aux réunions d'informations. Cet handicap lié à la maîtrise de la langue française est exprimé par les parents eux-mêmes :

"Ma fille a eu des punitions deux, trois fois parce qu'elle bavarde en

classe. Je voudrais en parler avec sa maîtresse, mais le problème est toujours le même, la langue. J'ai peur de parler, mais je comprends."

[Mère, 28 ans, turque, mariée, patronne de café, 2 filles de 7 et 3 ans, depuis 9 ans à Bel-Air.]

- ♦ Selon les enseignants, les populations de vanniers auraient une difficulté supplémentaire à fréquenter l'école, liée au fait qu'ils n'y sont jamais allés ou qu'ils en aient de très mauvais souvenirs.

Les raisons précédemment émises sur la non participation des parents aux réunions, à savoir l'aspect formel et collectif des rencontres, la peur d'être jugés, le barrage linguistique semblent être pertinentes, puisque les parents se mobilisent davantage pour l'organisation de fêtes et de kermesses de fin d'année.

✓ *Une information inadaptée*

Des outils ont été élaborés par les écoles maternelles pour mieux informer les parents des activités suivies par leurs enfants à l'école. Ainsi, une cassette vidéo retraçant une journée à l'école et un cahier de vie regroupant les principaux travaux effectués par les enfants au cours de l'année (collage, dessins...) sont présentés aux parents d'élèves.

Le mode de communication privilégié de l'institution scolaire reste le support écrit, qu'il s'agisse du cahier de texte, du carnet de correspondance ou encore du bulletin trimestriel. Cette pratique est inefficace pour des populations vannières et d'origine étrangère qui ne savent ni lire ni écrire.

"C'est écrit sur le papier quand ils organisent une kermesse. Comme je ne sais pas lire, je demande à quelqu'un de me lire la note, un voisin ou qui que ce soit de l'école ou ailleurs".

[Père, 60 ans, marocain, divorcé et remarié, invalide futur retraité, 3 filles et 1 garçon d'un premier mariage et une fille d'un second mariage, route d'Ingersheim.]

Souvent, l'enfant reste le seul interprète entre l'école et ses parents et peut tronquer l'information s'il le souhaite. Nous avons pu le constater nous-mêmes lors de la prise de rendez-vous téléphonique, où les femmes d'origine étrangère nous mettaient en contact très souvent avec leurs enfants pour traduire. Ne possédant pas le savoir acquis par leurs enfants, les parents peuvent être affaiblis dans leur rôle éducatif et destitués d'une partie de leurs responsabilités.

Certaines écoles essaient de prendre en compte l'illettrisme d'une partie de la population et élaborent des plaquettes d'information en langue étrangère (turque ou arabe), inadaptées pour des populations d'origine étrangère souvent analphabètes dans leur langue d'origine.

D'autres écoles font des réunions d'informations avec des interprètes.

Beaucoup d'enseignants souhaitent mettre en place une véritable co-scolarisation où les parents deviendraient de véritables partenaires de l'école, pour une meilleure scolarisation de leurs enfants. Cette ouverture de l'école aux parents se traduit par la mise en place de diverses actions, dont "la semaine des parents", qui autorise leurs participation saux activités scolaires et périscolaires durant quelque jours.

Le malentendu

✓ *Désintérêt ou surinvestissement de l'école par les parents ?*

Les enseignants ont fait un diagnostic des handicaps qui freinent les parents de catégories socio-professionnelles défavorisées à fréquenter l'école. Certains d'entre eux essaient de modifier leurs pratiques avec de nouveaux outils d'information permettant de mieux s'adapter à une population précarisée.

Cependant, dans leur grande majorité, ils pensent que les parents se désintéressent de la réussite scolaire de leurs enfants. Analphabètes, illettrés, ils sont "*démunis face au scolaire*" et ne peuvent pas en saisir l'enjeu.

"Les enfants ne sentent pas qu'ils s'intéressent à ce qu'ils font. Ça vient du vécu des parents avec l'école "

Or, même si ces parents sont distants culturellement du monde scolaire, n'en ayant pas acquis les codes, ils ont largement compris l'importance de l'école et ont tout à fait conscience que compte tenue de leur situation sociale, seule la réussite scolaire peut être une issue pour la réussite professionnelle de leurs enfants. " L'école représente pour ces parents, l'espoir ultime pour leurs enfants d'une mobilité sociale et d'une amélioration de leurs conditions d'existence"³⁰.

"L'école est importante pour les enfants, nous on a pas fait d'études, on travaille dur. Les études permettent d'avoir un travail facile. Pas la pioche".

[Père, 29 ans, turc, marié, coffreur et actuellement maçon, 3 garçons de 4,6 et 9 ans, depuis 4 ans à la Socozup.]

"Les inciter à faire des études pour avoir une vie plus confortable : mon mari travaille dans la confection, il travaille dur, donc on leur dit de faire des études pour mieux vivre."

[Mère, 45 ans, turque, mariée, mère au foyer / vendanges, une fille de 23 ans et deux garçons de 22 et 12 ans, depuis 8 ans rue de la Bagatelle.]

30 ZEHRAOUI Ahsène, Actes du colloque : "*La famille au coeur de l'intervention des acteurs de l'intégration*", organisé par le Centre Ressources Familles et Ecole, le 7 et 8 juin 1999.

"J'ai pas envie qu'elles fassent comme moi. J'aimerais qu'elles fassent, je ne sais pas moi, médecin, ingénieur, vétérinaire..."

[Père, 56 ans, marié, marocain, cariste, boulanger et manoeuvre, 4 filles, depuis 13 ans à Florimont.]

L'enjeu de la réussite scolaire est largement compris par les parents, comme le traduit la participation pratiquement unanime des enfants des quartiers Florimont et Bel-Air, au soutien scolaire assuré par l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés, au Centre Socio-Culturel Florimont. L'ensemble des parents de catégories socio-professionnelles défavorisées, que nous avons rencontrés, ont conscience de ne pas pouvoir aider leurs enfants à faire leurs devoirs et essaient de trouver divers moyens pour les aider, tels que la participation au cours de soutien scolaire, l'appel à une aide amicale et familiale ou le paiement de cours particuliers.

"Je ne voudrais plus qu'il y ait des devoirs à la maison. Pour l'instant ça ne me pose pas trop de problèmes parce ce que c'est encore petit. J'arrive encore à suivre mais une fois que c'est plus grand, c'est déjà plus compliqué pour moi".

[Mère, 32,5 ans, française, divorcée, rmiste, une fille de 8,5 ans, depuis 8,5 ans à la rue de l'Abbé Lemire.]

L'importance que les parents confèrent à la scolarité de leurs enfants est aussi visible au travers de la volonté qu'ils manifestent pour être délégués de parents d'élèves. En effet, ils ne le sont pas dans l'objectif de défendre les intérêts communs des élèves, mais uniquement pour être mieux informés de la scolarité de leurs enfants et saisir les rouages de l'Ecole.

Les stratégies d'évitement des écoles situés en Zone d'Education Prioritaire sont souhaitées aussi bien par les parents de catégories socio-professionnelles élevées que ceux de milieu populaire. Effectivement, ces derniers souhaiteraient inscrire leurs enfants dans des établissements privés mais sont limités par l'aspect financier. Ils souhaiteraient donc offrir le maximum de chance à leurs enfants pour réussir, jugeant le niveau des écoles publiques du quartier trop faible.

Contrairement à ce que pensent les enseignants, les parents ne se désintéressent pas de l'avenir scolaire de leurs enfants, ils sont bien présents, mais à leurs façons : c'est à dire qu'ils s'impliquent dans la scolarité de leurs enfants, mais sans doute pas de façon la plus efficace et la plus satisfaisante aux yeux de l'institution scolaire et des enseignants.

✓ *Délégation de l'autorité parentale à l'école ou démission parentale ?*

Les enseignants constatent que les parents de milieu défavorisé leur délèguent certaines de leurs responsabilités relatives à l'éducation de leurs enfants. Selon eux, cette délégation manifeste le désintérêt des parents par rapport à la réussite scolaire de leurs enfants, bien qu'elle soit aussi le signe d'une confiance des parents à leurs égards. Or, les parents ne se démettent pas des responsabilités qui leur incombent mais délèguent leur autorité aux adultes présents, en leur absence. Les enseignants sont les seuls adultes présents à l'école, ils symbolisent donc l'autorité à la place des parents. Ainsi, de nombreux parents d'origine étrangère attendent ou demandent aux enseignants, d'utiliser des méthodes de coercition pour imposer la discipline et le travail:

*"A l'école, le professeur a droit de tout faire, c'est un **deuxième parent**, il a tous les droits, même frapper les enfants, on accepte tout ce qui vient d'eux".*

[Mère, 45 ans, turque, mariée, mère au foyer / vendanges, une fille de 23 ans et deux garçons de 22 et 12 ans, depuis 8 ans rue de la Bagatelle.]

*"Maintenant, le prof il fait quelque chose, les parents viennent... Tu as vu la réunion là ce qu'il a dit le prof. C'est un prof, il était sévère beaucoup. C'était bien. Il a dit il faut que je fasse bien mon travail et que j'apprenne bien aux élèves. Alors un jour il a donné une gifle ou tiré les oreilles aux élèves. Alors il y a eu les parents, le directeur... Alors il a dit maintenant, je fais mon travail, je fais mes leçons et je reste tranquille. Parce qu'il y a eu des problèmes avec les parents. Mais à mon avis c'est pas grave. S'il a donné une gifle ou tiré l'oreille, il va pas mourir l'enfant. Il faut qu'il serre... c'est pour le bien de l'élève. Il faut lui marquer la limite. Maintenant, il dit je fais mon travail, je donne mes leçons, celui qui veut apprendre c'est bien, celui qui veut pas tant pis... alors voilà le perdant, c'est l'élève. Il faut qu'il serre un peu. Si l'école elle ne surveille pas... **c'est elle qui doit éduquer à la place des parents**".*

[Mère, 40 ans, française d'origine marocaine, mariée, sans emploi, 4 filles et 1 garçon de 17, 14,5, 12,5, 7,5 et 2,5 ans.]

Dans son ouvrage intitulé, *Quartiers Populaires, l'école et les familles*, Daniel THIN partage ce constat et l'explique de la manière suivante :

"Cette délégation de l'autorité, cette demande que les enseignants sévissent en lieu et place des parents prennent tout leur sens lorsqu'on les met en relation avec le mode d'autorité contextualisée à l'œuvre dans les familles populaires. L'autorité ne peut s'exercer qu'immédiatement et doit être directement liée à l'acte ou au comportement des enfants à l'école parce qu'ils n'y sont pas physiquement eux-mêmes. **Il ne s'agit pas d'un abandon ou d'une démission de la responsabilité parentale mais d'une impossibilité logique à**

31 THIN Daniel, *Quartiers Populaires : L'école et les familles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998, 285p.

concevoir que la soumission aux règles scolaires comme aux règles familiales puissent passer par une autodiscipline et une autocontrainte".³¹

Les parents, majoritairement illettrés, trouvent tout à fait légitime de s'en remettre aux décisions de l'école. Ils font totalement confiance aux enseignants, détenteurs du savoir qu'ils n'ont pas :

"Parfois, ils ont des retenues, pour n'avoir pas fait un devoir, c'est eux qui voient les enfants tous les jours, ils savent mieux que nous".

[Père, 55 ans, marocain, marié, maçon, couvreur, 7 enfants âgés entre 6 ans et 24 ans, depuis 2-3 ans à Bel-Air.]

"Quand mes enfants ont de mauvaises notes, je m'énerve et j'explique qu'il faut travailler plus. Si le professeur punit, je le lui fais confiance, lui sait, je ne conteste pas et je pousse mon fils à travailler".

[Père, 51 ans, turc, marié, ouvrier, 5 filles et garçons, depuis 3 ans à la Socozup.]

"Cette délégation, qui choque les enseignants, paraît une évidence du point de vue des parents. Démunis au plan scolaire, ils s'en remettent à ceux qu'ils considèrent comme des spécialistes de l'éducation, de la transmission des savoirs"³²

Cette attitude semble plus criante pour les populations issues de l'immigration, notamment les pères immigrés, comme l'affirme Ahsène ZEHRAOUI : "En outre, pour lui (le père immigré), l'enseignant dont il sacralise la fonction dispose d'un savoir qu'il n'a pas, et par conséquent c'est à lui de savoir ce qu'il faudrait faire ou pas faire pour le bon déroulement de la scolarité des élèves. En quelque sorte, il n'a donc pas à lui montrer son métier. Cette attitude l'amène à survaloriser la fonction de l'enseignant et à sur-responsabiliser celui-ci, non pas parce que lui même démissionne, mais simplement parce qu'il sait d'emblée qu'il va être entraîné dans le contexte d'une relation inégalitaire, où il risque d'être déconsidéré".³³

Cette confiance accordée aux enseignants, par les parents de milieu populaire ne se retrouve pas chez les familles plus aisées qui ont pu remettre en cause la pertinence, la lourdeur des programmes scolaires et les emplois du temps parfois inadaptés.

"Je trouve que les programmes de français sont épouvantables. On leur apprend de la linguistique au lieu de leur apprendre de l'analyse grammaticale.. Je trouve que ça manque de bon sens dans ce qu'on apprend aux enfants".

[Mère, 45 ans, française, divorcée depuis 6,5 ans, mère au foyer, 2 garçons de 17 et 10 ans et 2 filles de 14 et 10 ans, depuis 3 ans route d'Ingersheim.]

32 *Ibid*,

33 L'école des parents n°6, *Immigrés, le silence des pères*, Manchecourt, juin 1999.

"Je trouve qu'il y a trop de choses à emmagasiner... bien sûr les enfants veulent apprendre ça ou ça, on devait leur inculquer sur le travail qu'ils voudraient faire et pas tout sur des choses qu'ils n'auront jamais besoin dans leur vie professionnelle"....

[Mère, 37 ans, française, divorcée, agent hospitalier, 2 filles de 24 et 13 ans et 2 garçons de 18 et 14 ans, depuis 13 ans route d'Ingersheim.]

Des modes de socialisation divergents

Dans leur majorité, les enseignants reprochent aux parents de faibles catégories socio-professionnelles, résidant notamment à Florimont et Bel-Air, de ne pas discuter, de ne pas jouer avec leurs enfants. Ils déplorent la transmission d'un langage codé et incompréhensible freinant la socialisation de leurs enfants. Certains vont jusqu'à dire qu'ils *"les éduquent comme des animaux"*.

Ils critiquent aussi les priorités qu'ont les parents, qui préfèrent acheter une antenne parabolique que des jeux éducatifs à leurs enfants, malgré leur faible budget.

Ils constatent que ces familles sortent très peu du quartier et que les seules activités proposées aux enfants consistent à faire les courses dans les grandes surfaces. Les discours font effectivement apparaître que les parents en difficulté sociale, contrairement à ceux plus aisés ont très peu évoqué des sorties de loisirs éducatives ou culturelles (théâtre, cinéma...). En effet, leurs sorties "sont le plus souvent exemptes de tout caractère éducatif. Il s'agit avant tout de quitter l'appartement, de ne pas rester enfermé... On est loin des sorties valorisées par les enseignants, qui sont l'occasion d'apprendre du vocabulaire et de nommer les choses, des sorties qui sont constituées en leçons de choses, des sorties qui prennent **un caractère pédagogique** à la fois par le lieu où elles se déroulent et par la démarche de l'adulte saisissant l'occasion de transmettre **explicitement** des savoirs et des préceptes moraux. Non que les enfants n'apprennent rien qui soit scolairement valable et surtout ils n'apprennent pas de manière pédagogique mais de manière pratique"³⁴.

Derrière l'ensemble de ces reproches dirigés vers les parents de milieu populaire, se trame une principale critique : ils n'éduquent pas leurs enfants de manière à être réceptifs aux exigences scolaires, ils n'en font pas de bons élèves. " Autrefois, les enseignants recevaient des enfants déjà préparés par leurs parents, à être des élèves, aujourd'hui ce travail de préparation échoit aux enseignants. Cela explique, à certains égards, pourquoi les enseignants parlent de démission des parents. Parce qu'en quelque sorte on leur envoie du "matériau brut" et non plus des "produits semi-finis" comme jadis.³⁵"

34 THIN Daniel, *Quartiers Populaires : L'école et les familles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998, 285p.

35 DUBET François, *Ecole, familles. Le mal-entendu*, Cher, Penser Vivre, décembre 1997.

⇒ Se confrontent dès lors deux modes de socialisation différents, celui dominant dans notre société actuelle : **le mode scolaire de socialisation** véhiculé en partie par les enseignants et celui des familles populaires : **le mode populaire de socialisation**.

Aujourd'hui, le mode scolaire de socialisation prédomine, à tel point que l'on n'imagine pas que l'on puisse socialiser autrement. Tout autre manière de socialiser apparaît alors inadaptée.

♦ Ce mode scolaire de socialisation résulte de l'essor de la scolarisation, qui est visible notamment par la croissance des effectifs dans les établissements secondaires. La population scolarisée a quadruplé en trente ans, passant de 421 900 personnes scolarisées en 1960 à 1 570 900 en 1991.

Nous restons de plus en plus longtemps sur les bancs de l'école. En effet, la scolarisation précoce des enfants est encouragée par les directives ministérielles notamment en zone d'éducation prioritaire. Les écoles maternelles les Lilas à Bel-Air et les Marguerites à Florimont en sont la preuve, ayant la charge d'élèves de deux ans. La volonté dès l'an 2000, d'amener 80% d'une génération au niveau du baccalauréat contribue aussi amplement à renforcer l'accès plus large aux lycées et aux sorties plus tardives de l'organisation scolaire.

L'école est donc un passage obligatoire dans la mesure où toute trajectoire sociale doit la parcourir et où elle détermine pour une large part la possibilité sociale de chacun. Même si ce n'est pas systématique, seule l'acquisition de diplômes garantit encore aujourd'hui une insertion professionnelle réussie. "L'école n'est plus seulement "l'institution où l'on enseigne", elle devient "une voie d'accès à l'emploi et au statut social"³⁶.

La place de l'Ecole est effectivement renforcée, par le fait que "non seulement elle détermine fortement la trajectoire sociale, mais elle participe à la constitution de nombreux classements sociaux, les hiérarchies sociales n'étant jamais totalement séparables de nos jours des hiérarchies scolaires... Outre le poids de l'école et de la scolarisation dans nos formations sociales, le rôle des classements, des jugements, des perceptions scolaires hors de l'institution scolaire, la prédominance du mode scolaire de socialisation se manifeste par le fait que la forme scolaire a largement débordé les frontières de l'école et traverse de nombreuses institutions et de nombreux groupes sociaux."³⁷

♦ Une caractéristique majeure du mode scolaire de socialisation est la séparation des apprentissages et de la pratique.

Ainsi, la construction de la forme scolaire participe de manière centrale à l'instauration d'un nouveau rapport à l'enfance et d'une nouvelle façon de le socialiser. L'enfant est constitué comme un être spécifique qui relève d'une action particulière, distincte des autres activités sociales et qu'on appelle l'éducation.

Le mode scolaire de socialisation se caractérise dans la manière dont l'enfant est constitué comme être à éduquer comme objet d'éducation.

36 ZEHRAOUI Ahsène, Actes du colloque : "La famille au cœur de l'intervention des acteurs de l'intégration", organisé par le Centre Ressources Familles et Ecole, le 7 et 8 juin 1999.

37 THIN Daniel, Quartiers Populaires : *L'école et les familles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998, 285p.

38 *Ibid.*

Dans de nombreuses familles, notamment celles des classes supérieures et moyennes, les pratiques des parents sont constituées en pratiques éducatives. Les parents de ces classes sociales donnent un sens éducatif aux jeux et aux jouets des enfants, considérant que dès le plus jeune âge toute activité peut être utilisée pour éduquer les enfants.

"Bien qu'on ne rencontre la mise en œuvre très systématique de logiques pédagogiques que dans une partie des familles, le modèle de socialisation dominant est celui qui constitue l'enfant comme être spécifique sur lequel doit s'exercer une action éducative, action distincte des autres activités sociales"³⁸

Parler de prédominance du mode scolaire de socialisation ne signifie pas que la famille serait dépossédée de sa fonction socialisatrice au profit de l'école, mais les parents essaient de s'approprier les logiques propres à ce mode de socialisation, légitimes et reconnus dans la société actuelle pour favoriser une meilleure intégration sociale à leurs enfants.

Alors que les familles plus aisées ne sont pas éloignées de ces pratiques éducatives, ayant connaissance des attentes de l'École, les familles populaires les plus démunies sont relativement étrangères et réfractaires à ce mode de socialisation.

L'ignorance de ce mode de socialisation dominant explique ce malentendu entre les parents de milieu précaire et les enseignants. Ces derniers souhaiteraient que les parents intériorisent dans leurs pratiques une visée éducative. Les parents devraient jouer à des jeux qui mettent, par exemple, des savoirs faire scolaires. " Les parents des élèves en difficulté seraient donc coupables de n'être pas ces parents de classes moyennes mobilisées autour de la réussite de leurs enfants, à l'image des enseignants eux-mêmes."³⁹

39 DUBET François, Ecole, familles. Le malentendu, Cher, Penser-Vivre, décembre 1997.

LES PARENTS ET LES AUTRES INSTANCES DE SOCIALISATION

Hormis l'École, les autres instances de socialisation se situent surtout sur Bel-Air et Florimont : deux territoires en difficultés. La perception des professionnels est donc limitée et stigmatisée puisqu'ils côtoient majoritairement des familles défavorisées.

✓ *Des structures porteuses du mode de socialisation scolaire dominant*

Nota Bene : Les éléments recueillis auprès des différentes structures présentées ne représentent pas le positionnement de l'ensemble de la struc-

ture ou de l'institution, ils concernent seulement les personnes qui ont été rencontrées en leurs seins.

LES HALTES-GARDERIES

Les deux haltes-garderies implantées sur Florimont et Bel-Air accueillent très peu d'enfants de familles d'origine étrangère. Cela peut en partie s'expliquer du fait que peu de femmes travaillent et celles qui sont en activité, ont des contrats à temps partiel ne les obligeant pas à recourir à ce type de garde.

Les responsables des halte-garderies font les mêmes constats que ceux des enseignants :

- D'une part, la faible participation des parents aux réunions d'information organisées en partenariat avec la protection maternelle infantile sur différentes thématiques telles que le sommeil, les poux...

- D'autre part, la délégation de l'autorité des parents, qui leur demandent de se substituer à eux, pour imposer des limites et des repères à leurs enfants. Les professionnels de la petite enfance rencontrés disent avoir évolués concernant leurs pratiques et sont plus indulgents car *"les parents font ce qu'ils peuvent"*.

Ont aussi été évoquées les réticences de quelques parents à accepter le règlement intérieur de la halte-garderie.

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL

Au sein du Centre Socio-Culturel, se trouve le médiateur scolaire qui travaille en partenariat avec les écoles du secteur. *"Le nerf de guerre (du centre socio-culturel) est l'échec scolaire"*, il semble donc relayé le discours de l'Ecole. Sans généraliser leurs propos, ils constatent qu'une minorité de parents ne sont pas en capacité d'assumer leurs missions parentales, favorisant même auprès de leurs enfants, le recours à des pratiques illicites.

Quant aux parents, ils nous ont parlé essentiellement du Centre Socio-Culturel concernant les cours de soutien scolaire assuré par l'A.S.T.I. A cette occasion, ils déplorent que le lieu où se déroulait l'aide aux devoirs : le "Pacific" (sur Bel-Air) ait changé pour être au sein du local du Centre Socio-Culturel, à Florimont.

LES ASSISTANTES SOCIALES

Certains parents, notamment d'origine étrangère perçoivent très mal que les assistantes sociales remettent en cause leurs pratiques éducatives et s'immiscent dans leurs relations avec leurs enfants. Selon eux, elles les destituent de leur autorité parentale :

"Parce qu'en 1975, j'avais tapé le nez de mes gosses... Je suis rentré

à 13 heures, j'ai trouvé la dame chez moi. Elle m'a dit vous savez, vous avez tapé le gosse comme ça et je vais vous enlever les allocations familiales". "J'ai dit vous êtes chez moi sans ma permission. D'autre part, c'est pas l'allocation familiale qui élève les gosses... chaque établissement a une loi intérieure".

[Père, 49 ans, marocain, marié, agent de propreté, 4 garçons de 28, 27, 26 et 17 ans et deux filles de 23 et 18 ans, délégué de parents d'élèves.]

"Déjà on a pas le droit de les punir sévèrement. Non, on a pas le droit. Si je lui donne une claque, il va porter plainte. Moi, à 23 ans, j'ai reçu des claques de mon père."

[Père, origine marocaine, marié, mécanicien dans la zone industrielle, 4 filles de 17, 14,5, 12,5 et 7,5 ans, et un garçon de 2,5 ans, Route d'Ingersheim.]

"Elles sont strictes et sévères. Elles ne savent pas trier les gens... tu donnes une baffe, tu vas en prison. Les parents peuvent rien, s'ils font quelque chose, c'est la D.D.A.S.S, les amendes et tout."

[Père, 56 ans, marié, marocain, cariste, boulanger et manœuvre, 4 filles, Florimont depuis 13 ans.]

D'autres parents remettent en cause leurs compétences et ont l'impression que leurs demandes sont prises en compte uniquement quand la situation s'aggrave, aucune aide est mise en place en amont. De plus, les assistantes sociales disent avoir des difficultés pour nouer des relations de confiance avec les parents, ayant aussi un rôle de contrôle, puisqu'elles doivent signaler les cas de maltraitance d'enfants.

Comme les enseignants, elles constatent que les parents de milieu populaire ne jouent pas, ne discutent pas avec leurs enfants et ne leur proposent aucune activité. Ils assurent uniquement des tâches minimales : les amener à l'école, les nourrir.

Toutefois, les assistantes sociales n'ont pas un discours uniforme. Certaines pensent que les parents de ces quartiers sont "*léthargiques*", ne sont pas conscients de leurs responsabilités et ne peuvent pas assumer leurs missions parentales. D'autres, au contraire, pensent que l'environnement leur est hostile et freine la possibilité qu'ils ont d'éduquer correctement leurs enfants.

LA BIBLIOTHEQUE

Uniquement fréquentée par les enfants de Florimont du fait des confrontations (insultes) avec la population de Bel-Air, la bibliothèque ferait office de garderie selon la responsable. Elle met aussi en exergue que les parents d'origine étrangère ont des valeurs spécifiques, néfastes et contradictoires avec celles de la société française et souligne que de nombreux parents sur le quartier Florimont sont irresponsables.

✓ *Pour une restauration de l'autorité parentale*

LE CLUB DE PREVENTION pense qu'il y a une difficulté générale à reconnaître les dysfonctionnements inhérents à la société actuelle et qu'il est plus aisée de trouver des boucs-émissaires qui seraient les parents. Ne sont pas niées les difficultés que peuvent rencontrer les parents en relation avec leurs situations sociales et leurs origines culturelles, mais les professionnels du club de prévention pensent qu'il faut laisser l'entière responsabilité aux parents dans leurs missions éducatives. Il faut restaurer l'autorité parentale. "*Comment voulez-vous qu'ils existent quand on les dépossède de tout ?*".

LES ASSOCIATIONS

L'Association Culturelle des Musulmans Maghrébins affirme entretenir des relations de confiance avec les parents partageant des valeurs communes autour de l'Islam. De bons contacts sont entretenus avec les parents par l'Association Bethléem, qui ne souhaite pas les juger.

Résultant de la faiblesse du partenariat (voir partie 1), les professionnels ont conscience que les parents peuvent être déstabilisés ne saisissant pas les missions propres à chaque structure et réceptionnant des discours contradictoires.

Contradiction en partie visible dans les propos que nous avons recueillis, où certains professionnels proposent que les parents soient sanctionnés par le prélèvement de leurs allocations familiales s'ils ne remplissent pas convenablement leurs rôles alors que d'autres, ne niant pas les difficultés auxquelles les parents sont confrontés, réfléchissent à la manière de les aider.

Malgré la présence de ces différentes structures implantées sur le quartier, les parents se sentent souvent seuls lorsqu'ils connaissent des problèmes et ont des difficultés à interpeller un tiers. Uniquement les parents de classe moyenne, recourent occasionnellement à un psychologue.

⇒ Derrière le discours de certains professionnels, et notamment celui de l'Ecole, les parents de milieu populaire sont remis en cause dans leurs pratiques socialisatrices. En effet, leurs pratiques ne répondent pas aux exigences scolaires, au modèle dominant de notre société.

"Si socialiser, c'est-à-dire réaliser une certaine manière d'être ensemble et d'être au monde, c'est en effet exclure d'autres rapports, d'autres formes sociales, possibles ou même esquissées par divers groupes au sein de la société, on peut dire que c'est la socialisation même des enseignants et des travailleurs sociaux qui les conduit à exclure comme socialement irrecevables et inadaptées les pratiques familiales, les pratiques

40 THIN Daniel, *Quartiers Populaires : L'école et les familles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998, 285p.

socialisatrices, les manières de faire, de parler... des fractions des classes populaires les plus éloignées du mode scolaire de socialisation et à les percevoir comme "carencées" et "inadaptées"⁴⁰.

LE ROLE EDUCATIF DES PARENTS

41 *Jeunes en rupture. Education parentale et relations familiales*, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité / Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée, 1997, 56p.

Cette partie tente de comparer quelles réalités recouvrent la parentalité pour les professionnels et les parents ? La parentalité peut-être définie comme "l'ensemble des savoirs-être et des savoirs-faire affectif, technique, intellectuel et social que des adultes, hommes et femmes doivent mettre en œuvre pour éduquer leurs enfants."⁴¹

Etre parent ?

✓ *Responsabilité / irresponsabilité*

Alors que les professionnels affirment que les parents n'ont pas réellement conscience des responsabilités qui leur incombent, pour l'ensemble des parents interrogés, l'entrée en parentalité renvoie systématiquement à la notion de responsabilité. Désormais, ils auront en charge de nouveaux devoirs liés à l'éducation de leurs enfants :

"Quand on fait des enfants, faut assumer... c'est vraiment une responsabilité énorme."

[Mère, 37 ans, française, divorcée, agent hospitalier, 2 filles de 24 et 13 ans et 2 garçons de 18 et 14 ans, depuis 13 ans route d'Ingersheim.]

"Avant, je ne pensais qu'à moi. Avec mes enfants c'est autre chose, c'est un autre monde : la responsabilité. On se pose des questions tout le temps."

[Mère, 25 ans, française, en concubinage, sans profession, 3 filles de 7, 5 et 3 ans, depuis 4 ans à Bel-Air.]

La majorité d'entre eux ont souhaité vivement se distinguer des "autres" parents qu'ils qualifient d'irresponsables. Cette volonté de se déculpabiliser résulterait de la peur d'être jugés par l'enquêteur et par une partie de la société qui les tient responsables des comportements délictueux de leurs enfants :

"Ici en ville, quand je vois les enfants qui se promènent sans rien faire, je trouve que c'est un peu triste, parce que les parents prennent pas soin de leurs enfants, sans les juger, je trouve que les laisser traîner c'est pas une solution."

"Des parents qui devraient mieux éduquer leurs enfants. Ne pas les laisser traîner dehors et puis le langage les miennes à la maison, elles ne disent pas de gros mots dehors je ne sais pas. Y en a c'est horrible quand vous les entendez parler. Les parents ils ne sont pas derrière les enfants, c'est ça les responsables c'est les parents... moi je laisse pas tomber mes filles, les laisser dehors et je m'en fous."

[Mère, 25 ans, française, en concubinage, sans profession, 3 filles de 7, 5 et 3 ans, depuis 4 ans à Bel-Air.]

"Dans les quartiers, y a vraiment beaucoup de jeunes qui traînent sans rien faire leur mère, elle est contente, elle a les allocations puis après quand elle les a plus, elle dit "au revoir". C'est sûr aussi que c'est pas tous les jours facile d'assumer, faut pas les faire pour avoir de sous, parce qu'il faut bien s'en occuper et c'est plus que des sous ça!"

[Mère, mariée, française d'origine marocaine, 40 ans, cuisinière, 2 garçons de 16 et 8 ans et deux filles de 13 ans et 10 mois, déléguée de parents d'élèves, Florimont.]

"Moi, je trouve que les parents laissent trop les enfants livrés à eux mêmes et, plein de problèmes. Je suis désolée, quand on entend des jeunes de 11 ans qui le soir à 22 heures cassent des voitures, je suis désolée, les miens à 11 ans à 22 heures y sont pas dehors hein ! Bon, ça c'est mon opinion hein. Moi je dis qu'il y a quand même une responsabilité des parents, parce que les parents maintenant. Bon, c'est vrai maintenant les parents sont obligés de travailler, je suis d'accord, mais, je travaille aussi et les miens y traînent pas dehors le soir à 10 ou 11 ans. Bon, je suis pas à l'abri qu'ils fassent une bêtise, loin de moi cette pensée, mais ce qu'on peut éviter, on évite. Moi je pense que les parents ont une grande part de responsabilité."

[Mère, 37 ans, française, concubine, aide-soignante, 1 garçon de 10 ans et une fille de 15 ans, route d'Ingersheim.]

✓ Maturité / Immaturité

Pour les parents, être responsable de l'éducation de ses enfants nécessite d'être mature ou de le devenir :

"On grandit, ça grandit d'être parent, on mûrit."

[Mère, 27 ans, française, mariée, femme au foyer, 4 filles de 9, 7, 5 et 3 ans et 1 garçon de 2 ans, depuis 5 ans à la Socozup.]

"Être parent c'est d'abord être soi même grande, une adulte parce que qu'on est jeune, on fait des bêtises... Il faut bien s'occuper d'abord d'un bébé, ça prend beaucoup de temps et des responsabilités énormes.."

[Mère, 32,5 ans, française, divorcée, rmiste, une fille de 8,5 ans, depuis 8,5 ans à la rue de l'Abbé Lemire.]

Cette nécessité est partagée par les professionnels, qui ont au contraire, exprimé le manque de maturité des très jeunes mères qui vivent à Bel-Air, âgées entre 14 et 15 ans.

- Peu de parents ont exprimé le bonheur et la joie que pouvait apporter la venue d'un enfant :

"Bon, ça a beaucoup changé de choses, ça donne plus de goût à la vie, un enfant c'est quelque chose d'essentiel à la vie..."

[Mère, 31 ans, turque, mariée, 3 filles de 12, 9 et 4 ans et 1 garçon de 2 ans, depuis 6 mois à la Socozup.]

- Pour de nombreux parents, l'enfant représente une finalité dans l'histoire du couple :

"Le fait d'avoir des enfants est une continuité du couple, une étape normale de la vie de couple."

et garantit la filiation intergénérationnelle, comme l'exprime de manière poétique ce père d'origine maghrébine :

"C'est un arbre, une source qui coule toujours. C'est une continuité de la famille".

[Père, algérien, marié, 4 enfants de 10, 12, 23 et 29 ans, depuis 16 ans à Florimont.]

- La fonction parentale renvoie également au devoir de transmission. Beaucoup de parents se réfèrent à ce qui leur a été transmis par leurs propres parents pour assurer l'éducation de leurs enfants

- soit en reproduisant le schéma éducatif qu'ils ont reçu et en l'améliorant :

"...parce que je fais d'après ce que les parents ont fait avec moi, en améliorant un petit peu, le plus possible.."

[Mère, 37 ans, française, divorcée, agent hospitalier, 2 filles de 24 et 13 ans et 2 garçons de 18 et 14 ans, route d'Ingersheim depuis 13 ans.]

"...non, non parce que j'ai eu des parents très bien et j'ai essayé de prendre, de faire comme eux, c'est-à-dire une main de fer dans un gant de velours".

[Mère, 25 ans, mariée, française, aide-soignante, 1 garçon de 10 ans et une fille de 15 ans, route d'Ingersheim.]

- soit en le modifiant radicalement :

" J'avais deux choix, soit devenir une mère maltraitante, soit tout le contraire."

[Mère, 33 ans, française, divorcée, serveuse, 3 enfants de 15,5-12-8,5 ans, 11 ans à la Socozup.]

Cette capacité d'amélioration des schémas éducatifs est peu ressentie par les professionnels, qui pensent que les parents résidant dans les quartiers Florimont, Bel-Air et l'Abbé Lemire *"donnent uniquement ce qu'ils ont reçu"* et reproduisent donc des modèles éducatifs carencés.

L'histoire et le parcours personnel constituent des éléments majeurs dans la manière dont les parents vont assumer leurs rôles. Ainsi, ils projettent souvent l'avenir de leurs enfants par rapport à leurs propres échecs, liés à leur scolarité ou à leur insertion professionnelle. Cette projection génère chez eux une forte angoisse par rapport à un avenir incertain, notamment pour les parents d'origine étrangère, conscients de la discrimination relative aux origines et au quartier :

"Moi, je veux que mes enfants réussissent à faire ce que je n'ai pas pu faire, c'est pour ça que quelquefois je suis peut-être un peu exigeante avec eux, mais c'est pour eux"

[Mère, 40 ans, française d'origine marocaine, mariée, cuisinière, 2 garçons de 16 et 8 ans et deux filles de 13 ans et 10 mois, déléguée de parents d'élèves, Florimont.]

"J'avais peur de ne pas pouvoir m'occuper d'eux, encore maintenant j'ai la peur au ventre, plus qu'avant quand ils étaient petits. J'ai peur de leurs fréquentations, des drogues, du dehors."

"Le rôle des parents est très important, c'est comme un berger qui surveille ses animaux pour que le loup ne les mange pas."

[Mère, 52 ans, tunisienne, mariée, femme de ménage temporairement, 3 enfants 1 garçon de 10 ans et deux filles de 16 et 18 ans, depuis 27 ans à Florimont.]

Au contraire, les professionnels pensent que les parents des quartiers Florimont ou Bel-Air ne sont pas capables de se projeter, submergés par leurs difficultés quotidiennes qui les obligeraient à "gérer" leur vie au coup par coup. Or, les parents anticipent leur avenir, mais en relation avec les obstacles qu'ils présagent, ils n'ont pas de solutions ou de stratégies pour y pallier.

Alors que les professionnels et les parents utilisent le même vocabulaire pour définir le statut parental, il semble ne pas recouvrir la même

réalité, la même interprétation.

En effet, être parent est synonyme de responsabilité et de maturité selon les dires des parents, alors que les professionnels perçoivent chez les parents qu'ils côtoient un manque de maturité et de responsabilité.

Deux interprétations peuvent être émises : soit les parents tiennent un discours contradictoire à leurs pratiques, soit les mêmes valeurs ont des sens différents. Si pour les professionnels, être responsable de l'éducation de son enfant, c'est lui assurer une plus grande autonomie, un éveil et une ouverture intellectuelle, le sens de la responsabilité pour les parents de milieu populaire renvoie plutôt à la garantie des besoins primaires et à un devoir de surveillance.

Cet apparent paradoxe ne résulte-t-il pas d'une représentation différente des missions parentales ?

Les représentations des missions parentales par les parents et les professionnels

La première mission évoquée à la fois par les professionnels et les parents est d'assurer **les besoins "primaires"** des enfants, à savoir leurs besoins alimentaires, vestimentaires, financiers (argent de poche), d'hygiène et de santé. Ces besoins essentiels ne peuvent pas toujours être assurés chez certaines familles, en situation de grande précarité.

✓ Une perte de l'autorité parentale?

La deuxième mission parentale est relative à **l'inculcation des règles, des limites et des valeurs.**

Selon les professionnels, les parents sont défaillants en la matière, il n'exercent pas d'autorité sur leurs enfants. Ce phénomène se traduit de deux manières :

➤ D'une part, les parents auraient des difficultés à transmettre des limites, des repères, des règles de vie en société à leurs enfants dès le plus jeune âge, notamment les familles turques qui s'attachent à éduquer leurs enfants uniquement dès l'âge de six, sept ans. En effet, en Turquie, l'enfant reçoit une réelle éducation dès l'âge de six ans, considéré dorénavant comme un être sensé, apte à comprendre⁴².

Selon les professionnels, les parents n'imposent pas d'interdits à leurs enfants pour éviter les conflits ou les confrontations. Ce sentiment n'est pas erroné, puisque nombreux sont les parents à nous avoir

42 PLEUHINEC Asuman " *La famille turque et ses rapports sociaux dans sa globalité.*". Journées de formation organisées par le C.L.A.P.E.S.T. le 23 et 24 novembre 1998.

expliqué qu'imposer des règles favorise leurs transgressions par leurs enfants.

"De toute façon dire non à un enfant, c'est le forcer à faire exprès, donc c'est pas la bonne solution... donc j'aurais essayé d'être un peu plus près encore, être présente quoi..."

[Mère, 25 ans, mariée, française, aide-soignante, 1 garçon de 10 ans et une fille de 15 ans, route d'Ingersheim.]

En effet, les parents parlent moins de transmission de limites que de **surveillance**. En cas de transgression des règles par les enfants, la majorité des parents discutent, expliquent la raison de la punition, sanctionnent ou, au contraire, mettent en place un mécanisme de récompense.

➤ D'autre part, les professionnels notent un décalage entre les valeurs prônées au sein de la cellule familiale et celles de la société, notamment pour les populations d'origine étrangère. Ce décalage est fortement ressenti par les parents d'origine étrangère eux-mêmes, qui ont souvent exprimé la difficulté d'éduquer leurs enfants en France, ils se sentent un peu dépassés :

"Je n'ai jamais été à l'école, je vois le monde d'un œil et il le voit d'un autre"...

[Père, 53 ans, marocain, marié, maçon, un garçon de 7 ans, depuis 19 ans à Florimont.]

"Nous, les grands, les adultes, on est illettré... Comment veux-tu que j'éduque mes enfants si moi, je ne suis pas éduqué ? "

[Père, 56 ans, marocain, marié, cariste / boulanger / manoeuvre, 4 filles, depuis 13 ans à Florimont.]

"C'est difficile d'être parent, surtout en France, les enfants n'écoutent pas leurs parents."

[Mère, 45 ans, turque, mariée, mère au foyer / vendanges, une fille de 23 ans et deux garçons de 22 et 12 ans, depuis 8 ans rue de la Bagatelle.]

Cependant, l'ensemble des parents souhaitent transmettre des valeurs à leurs enfants, qui sont le plus souvent, le respect, l'honnêteté et la gentillesse.

Pour les professionnels, l'ébranlement de l'autorité parentale résulte d'une part, des mutations de la cellule familiale, caractérisée par une croissance des familles monoparentales, recomposées et d'autre part, de l'obsolescence du modèle éducatif des soixante-huitards qui prônait l'interdiction d'interdire.

Le style éducatif⁴³ des familles populaires peut aussi constituer un facteur explicatif de la difficulté de transmission des limites.

43 Le style éducatif peut être défini par la combinaison de deux dimensions ; le contrôle de l'enfant et le soutien parental.

44 Sous la direction de DE SINGLY François,
La famille, l'état des savoirs, Paris, La
Découverte, 1991.

En effet, comme nous l'avons explicité précédemment, certains parents pensent que seule la présence physique d'un adulte est nécessaire pour imposer des limites et des sanctions à leurs enfants. Il n'y a pas une pratique éducative qui vise à faire intérioriser fortement les interdits au préalable, impliquant l'obligation systématique d'une présence adulte. Ce style éducatif caractérisé davantage par un usage du contrôle, de la punition, de la coercition, de la surveillance et de la force est davantage en vigueur dans les classes populaires.

KELLERHALS et MONTANDON⁴⁴ déterminent deux styles éducatifs dont le style "contractualiste", caractérisé par l'importance que les parents donnent à l'autonomie de l'enfant, aux valeurs d'imagination et de créativité. On fait alors usage du contrôle de manière faible, un accent est mis sur la motivation (explication) ou sur les tactiques relationnelles. Selon eux, ce style concerne les milieux de cadres supérieurs et moyens. En opposition à ce style éducatif, le style "statutaire" insiste sur l'obéissance et la discipline, il fait fortement appel au contrôle plutôt qu'à la motivation ou à la relation et touche davantage le milieu ouvrier. Ainsi, le milieu social influence le style éducatif et les pratiques éducatives.

⇒ Le style éducatif des familles populaires, basé davantage sur la surveillance des enfants, que sur l'imposition forte de règles et de limites pourrait entraîner des conséquences néfastes sur leur socialisation. Vivre en société, c'est en partie, obéir aux lois et aux règles. Se soumettre à une quelconque Autorité sera plus difficile lorsqu'au sein de la cellule familiale les règles ne sont pas clairement établies et sont peu nombreuses.

Favoriser l'éveil, l'autonomie, l'ouverture sur les autres, les parents de milieu plus aisé et les professionnels l'évoquent comme une nécessité pour l'éducation de leurs enfants. Pour les familles populaires, cette dimension éducative est peu abordée. En effet, l'École semble structurer la vie de l'enfant et les activités extra scolaires se "consomment" en fonction de l'offre des structures de quartier ou suite à une demande spécifique des enfants auprès de leurs parents. Alors que les parents de catégories socio-professionnelles plus élevées, affichent leur volonté d'offrir à leurs enfants des activités musicales et sportives.

Selon les professionnels, apporter de l'amour, dialoguer avec ses enfants, leur consacrer du temps est du ressort des parents. Les parents interrogés n'ont pas formalisé ce devoir, peut-être s'impose-t-il comme une évidence à leurs yeux ?

Les professionnels ont aussi relevé que les parents sont peu démonstratifs de l'affection qu'ils portent à leurs enfants. Ils oscillent entre des situations paradoxales allant de la surprotection à un laisser-aller, où les enfants très jeunes sont livrés à eux mêmes et "*traînent dans la rue*". En effet, les parents consacrent peu de temps à leurs enfants à cause d'une double indisponibilité; une première liée à leurs activités professionnelles, qui les obligent à confier leurs enfants dans des

45 ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, Collection "Points", 1975.

structures de sept heures trente à dix-neuf heures trente et la seconde liée à une faible tranquillité d'esprit. Les professionnels ont insisté sur la nécessité de discuter avec les enfants, sur la dimension psychologique de l'éducation. Leur discours est d'ailleurs fortement empreint d'un vocabulaire psychologique, où l'enfant doit être considéré comme une personne à part entière.

Cette reconnaissance de l'enfant comme une personne s'est faite progressivement dans notre société. C'est seulement au XVII^e siècle, que Philippe ARIES⁴⁵ note la naissance de ce qu'il appelle le "sentiment de l'enfance", qui accorde à l'enfant une place particulière, en lui attribuant une spécificité qui ne lui était pas reconnue à l'époque de "l'indifférente promiscuité des âges de la société médiévale". Résultant des progrès de la médecine, de l'hygiène et du développement de la scolarisation : l'enfant est un petit être qui convient dorénavant d'éduquer et de former. La famille se réorganise autour de l'enfant et de cet "amour obsédant" qui devait dominer la société à partir du XVIII^e siècle. Au début du XX^e siècle, la famille dite "traditionnelle", avec l'enfant en son centre, sera devenue le modèle à atteindre pour l'ensemble des milieux sociaux.

La mise en avant de la spécificité de l'enfance, liée au processus de scolarisation comme aux progrès des disciplines médicales, atteint son paroxysme avec le discours psychanalytique, qui montre l'importance primordiale de cette période dans le déroulement de la vie future de l'être humain.

Certaines normes familiales ont perdu de leur efficacité symbolique, cela n'implique pas qu'il y ait pour autant un affaiblissement de la logique normative sur les affaires de famille. En effet, sont apparues des normes différentes, certes, mais aussi contraignantes que les anciennes. Ces nouvelles normes ne sont pas "morales", elles relèvent du registre de la psychologie et de la psychanalyse. Comme l'écrit justement DONZELOT, l'apport de FREUD et du freudisme est "d'injecter l'exigence des normes à l'intérieur de la famille, la laissant toujours fondée en "théorie" et toujours suspecte en pratique, suspecte de peser sur ses membres, de les frustrer de ce qu'elle veut leur donner"⁴⁶. On peut identifier comme un seul processus, l'émergence de la famille moderne et l'expansion des organismes "psy". Les professionnels affirment ne pas prôner de modèle familial. Dans leurs pratiques, ils diffusent celui de la famille relationnelle, où la parole doit être favorisée. A été préconisée à plusieurs reprises, la création de lieux de paroles uniquement pour les parents ou des "maisons vertes" où se côtoieraient parents, professionnels et enfants.

46 DE SYNGLY François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Editions Nathan, septembre 1993, 128p.

✓ *Une éducation différenciée*

Les parents éduquent leurs enfants de façon différente selon leurs sexes et leur âge. Effectivement, s'ils ont eu plusieurs enfants, ils dis-

ent avoir acquis une expérience qui leur permet d'ajuster progressivement leurs pratiques éducatives.

Les professionnels perçoivent que l'éducation des parents est plus permissive pour les garçons, notamment chez les familles d'origine étrangère. A partir de 14-15 ans, les filles sont fortement contrôlées par la famille et plus largement par l'environnement.

Concernant les parents d'origine étrangère, l'importance d'avoir un garçon est confirmée et ils soulignent fortement que les filles leur posent moins de problèmes ne faisant pas la corrélation avec l'éducation plus stricte qu'ils leur transmettent :

"Oui, j'ai un seul garçon et que des filles, c'est pour ça que j'ai pas beaucoup de problèmes. On en a plutôt avec les garçons".

[Père, marocain, marié, mécanicien dans la zone industrielle, 4 filles de 17-14,5-12,5 et 7,5 ans, et un garçon de 2,5 ans, Route d'Ingersheim.]

"Pour l'orientation, il leur demande et les laisse décider eux mêmes. Ma fille a fait des études d'infirmière, mais pour avoir le diplôme, il fallait changer de ville, on a refusé. Avec mon fils, on aurait préféré qu'il fasse ses études ici, mais on n'a pas dit non, c'est normal. On n'avait pas de regrets par rapport à la fille".

[Mère, 45 ans, turque, mariée, mère au foyer / vendanges, une fille de 23 ans et deux garçons de 22 et 12 ans, depuis 8 ans rue de la Bagatelle.]

Les relations conjugales

Dans le discours des professionnels, les pères sont très peu évoqués. Lors des entretiens avec les familles, l'absence du père est évoquée uniquement par rapport à son indisponibilité liée au travail.

Dans le discours des parents, le père reste le symbole de l'autorité alors que la mère, plus compréhensive joue un rôle de confidente.

Dans les familles d'origine étrangère, il semblerait que la mère joue un rôle d'intermédiaire entre ses enfants et son mari, qui peut d'ailleurs à long terme, entraîner sa mise à l'écart :

"C'est la mère qui élève les enfants à la maison, c'est elle. Les relations sont meilleures avec la mère, le père est "méchant", toujours plus dur que la mère, car la mère ne veut pas voir ses enfants pleurer... En plus, elle est un intermédiaire avec le père quand l'enfant veut quelque chose".

[Père, 55 ans, marocain, marié, maçon / couvreur, 7 enfants âgés entre 6 ans et 24 ans, depuis 2-3 ans à Bel-Air.]

Pour les femmes d'origine étrangère, bien que certaines femmes travaillent ou y aspirent, la femme reste encore gardienne de l'espace privé, alors que le mari est davantage présent dans l'espace public.

Les femmes qui travaillent ont insisté sur la difficulté qu'elles ont à concilier vie familiale et vie professionnelle :

"On a du mal, je dis souvent une maman avec des enfants, on devrait travailler soit à mi-temps ou alors élever les enfants quelque temps".

[Mère, 37 ans, française, divorcée, agent hospitalier, 2 filles de 24 et 13 ans et 2 garçons de 18 et 14 ans, depuis 13 ans route d'Ingersheim.]

"Les choses se passent bien parce que je suis disponible. Je travaille surtout le matin et le soir quand les filles rentrent, je suis à la maison.". "Si je travaille à mi-temps, c'est pour assurer mon rôle de parent".

[Mère, 39 ans, française, mariée, secrétaire médicale, 3 filles de 7, 12 et 15 ans, déléguée de parents d'élèves, rue des Mésanges.]

"On s'attend jamais à ce que c'est élever un enfant, c'est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit. Avoir des enfants et mener une vie professionnelle, j'ai pas de réponse mais c'est tellement difficile de faire les deux en même temps".

"Je trouve qu'il devrait y avoir la possibilité de faire 10 heures par semaine pour les mamans pendant qu'elles élèvent leurs enfants".

[Mère, 45 ans, française, divorcée depuis 6,5 ans, mère au foyer, 2 garçons de 17 et 10 ans et 2 filles de 14 et 10 ans, depuis 3 ans route d'Ingersheim.]

Pour les parents divorcés que nous avons rencontrés, le parent (en l'occurrence la mère) ayant la charge des enfants, a le sentiment d'assumer plus largement leur éducation :

"Ca se passe bien entre nous depuis le début et on partage un petit peu leur éducation, quoique je pense que le plus important repose quand même sur moi"

[Mère, 45 ans, française, divorcée depuis 6,5 ans, mère au foyer, 2 garçons de 17 et 10 ans et 2 filles de 14 et 10 ans, depuis 3 ans route d'Ingersheim.]

"Elle avait 5 ans quand son père on s'est séparé donc j'ai assumé toute seule."

[Mère, 32 ans, française, séparée puis mariée, gardienne agréée et femme de ménage, 1 fille de 14 ans et une belle-fille de 9 ans, 13,5 ans à la Socozup.]

Alors que les parents affirment leur volonté de se concerter au sujet de l'éducation de leurs enfants, le questionnement qui émerge pour les parents divorcés est de savoir comment s'accorder par rapport à l'éducation de leurs enfants sur deux espaces différents ?

En effet, depuis 1970, à l'ancienne puissance paternelle s'est substituée l'autorité parentale conjointe. Cependant, en cas de non maria-

ge, la loi de 1970 a d'abord posé comme principe l'exercice de l'autorité parentale exclusivement par la mère. La loi de 1993 a ensuite évolué en vue d'une plus grande reconnaissance du principe de coparentalité des parents non-mariés. Est alors soulignée la nécessité de respecter le droit à l'enfant d'être élevé par ses deux parents.

Les représentations qu'ont les professionnels et les parents des missions parentales divergent. Il semblerait que les styles éducatifs soient corrélés aux milieux sociaux d'appartenance. Effectivement, les parents de milieu populaire ont des préoccupations davantage liées à l'assurance de besoins primaires et à un devoir de surveillance qu'à l'ouverture et l'éveil de leurs enfants. D'autre part, les professionnels sont implicitement porteurs d'un modèle familial, dont les normes relèvent de la psychologie ou de la psychanalyse, qui accorde à l'enfance une place prépondérante.

CONCLUSION

Après avoir mené à terme notre réflexion, les parents -y compris ceux de milieu populaire- ne semblent pas démissionner !

En effet, les parents rencontrés ne se sont pas démis des fonctions parentales qui leur incombent. Cependant, leur rôle dans le processus de socialisation de leurs enfants est entravé par différents facteurs.

L'environnement social dans lequel baignent leurs enfants constitue un obstacle. Sur certains territoires d'exclusion, où règnent des valeurs déviantes, une misère sociale, économique et culturelle, les parents ne parviennent pas à contrecarrer cette réalité et se sentent souvent désarmés et impuissants. Une seule stratégie est alors évoquée : l'interdiction systématique des sorties à l'extérieur, afin que leurs enfants ne subissent aucune influence néfaste. Le processus de socialisation se fait alors, soit par l'intériorisation de normes et de valeurs déviantes, soit par une limitation des relations à l'Autre.

La remise en cause du mode de socialisation des parents de milieu populaire explique aussi les difficultés que peuvent connaître ces parents dans l'exercice de leurs missions parentales. Le mode scolaire de socialisation domine et véhicule des valeurs, des codes et des pratiques qui diffèrent de celles en vigueur au sein des classes populaires. Implicitement, les parents sont affaiblis et rendus illégitimes.

Certaines attitudes des parents, telle que la délégation de leur autorité parentale aux enseignants est interprétée comme un signe de désinvestissement, alors que les parents, notamment de milieu défavorisé, ont de fortes attentes concernant la réussite scolaire de leurs enfants, et par ce biais de l'Ecole.

Se confrontent aussi des préoccupations différentes entre les professionnels et les parents concernant l'exercice du rôle parental. En effet, alors que les professionnels favorisent dans l'éducation de l'enfant l'ouverture et l'éveil intellectuel et sont porteurs d'un modèle familial qui relève de normes psychologiques, les parents de milieu populaire ont un style éducatif, basé davantage sur l'assurance des besoins primaires et la surveillance de leurs enfants.

47 Actes du colloque : "*La famille au cœur de l'intervention des acteurs de l'intégration*", organisé par le Centre Ressources Familles et Ecole, le 7 et 8 juin 1999.

48 Guy ROCHER, *Introduction à la sociologie générale*, tome 1 : *L'action sociale*, Editions HMH, 1968, page 132.

Il semblerait donc important et nécessaire que les professionnels prennent conscience qu'ils sont porteurs d'un mode de socialisation dominant et qu'ils apprennent à connaître et à reconnaître d'autres modèles éducatifs.

Ahsène ZEHRAOUI l'explique plus précisément concernant les relations entre l'Ecole et les familles, où "le premier des obstacles à surmonter est précisément de passer de la méconnaissance à la connaissance, et à la reconnaissance de l'autre, en tant que copartenaire, dans le cadre de rapports mutuels fondés avant tout sur la confiance."⁴⁷

Si les autres manières de socialiser ne sont pas reconnues, le rôle des parents dans le processus de socialisation de leurs enfants doit se faire par l'inculcation obligatoire de normes, de valeurs et de règles dominantes qui renvoient à une socialisation-conditionnement, où les individus doivent se conformer, se formater à une manière d'être et de faire. On est alors loin de la définition que nous avons explicitée au départ de notre réflexion, qui désigne la socialisation comme un " processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre"⁴⁸

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville a pour objectif, en utilisant les conclusions qui ont émergé de cette étude monographique, de favoriser une meilleure connaissance par chacun, des modèles et des pratiques éducatifs dans un souci de déconstruction des représentations.

L'association souhaite davantage s'atteler aux relations entre l'école et les parents, pour dissiper les malentendus, ayant ressenti sur le terrain la forte attente des parents par rapport à l'Ecole et la volonté des enseignants de faire des parents de véritables partenaires. L'association participera donc à un groupe de travail portant sur l'école et les familles, mis en place dans le cadre des réseaux d'appui, d'écoute et d'accompagnement des parents, qui sera composé notamment du Centre Ressource Alsace Ville Intégration Ecole (C.R.A.V.I.E) et du Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion des Immigrés en Alsace (C.L.A.P.E.S.T).

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville souhaite restituer les conclusions de sa réflexion à différents niveaux :

- sur le territoire d'étude, à Colmar, auprès des professionnels et des parents qui ont été rencontrés;
- au sein des comités d'animation des réseaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin;
- auprès des centres de formation de travailleurs sociaux et d'enseignants, (Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social, Institut Supérieur de Formation des Maîtres...) et en direction des responsables d'associations (associations de parents d'élèves, bénévoles...)

Ayant conscience d'une des limites de son travail, à savoir le faible nombre d'entretiens menés auprès des parents (45), l'association souhaite inciter l'organisation de rencontres avec des parents, afin qu'ils puissent faire part de leurs préoccupations. Il sera nécessaire de travailler en partenariat avec d'autres structures et d'utiliser des relais, tels que l'association Moderniser Sans Exclure Alsace ou ATD quart monde.

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville participe à l'organisation d'une rencontre régionale en novembre 2 000 sur le thème de la parentalité, en lien avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement de parents.

A cette occasion, elle souhaite articuler son travail de recueil d'actions de soutien à la parentalité mené au niveau régional et cette étude monographique, sous la forme d'un document synthétique, qui sera publiée à cette occasion.

BIBLIOGRAPHIE

A travers le Droit, Informations Sociales n°49-50, Paris, 1996.

L'accès à la parentalité des familles vulnérables : facteur d'exclusion ou d'intégration ?, L'AFREE. Cahier 14, Décembre 1998.

ARIES Philippe, ***L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime***, Paris, Le Seuil, Collection "Points", 1975.

Académie d'Education et d'Etudes Sociales, ***La transmission entre les générations***. Un enjeu de société, Annales 1997-1998, Fayard, 1998, 311p.

AULAGNIER Marielle, OLM Christine, SIMON Marie-Odile, ***Le rôle des parents selon les familles et les professionnels***, Paris, Centres de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie, septembre 1998, 67p.

BASTARD Benoît, CARDIA-VANECHÉ Laure, EME Bernard, NEYRAND Gérard, ***Reconstruire les liens familiaux. Nouvelles pratiques sociales***, Paris, Syros, Alternatives sociales, 1996.

BAUER Denise, sous la dir de LEGROS Michel, ***Comment les valeurs viennent aux enfants selon les parents ?***, Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie, Paris, juillet 1993, 108p.

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, ***La construction sociale de la réalité***, Paris, Armand Colin, 1996.

BERTHAUD Dominique, ***Le chantier éducatif : un outil de sociali-***

sation ?, Conseiller mémoire Nadine GRANDJEAN. Institut Supérieur Social de Mulhouse. Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'assistant du service social, Session mai-juin 1999.

BOUAMAMA Saïd et SAD SAOUD Hadjila, **Familles maghrébines de France**, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, 165p.

BOUDON Raymond et BOURRICAUD François, **Dictionnaire critique de la sociologie**, Paris, Presses Universitaires de France, deuxième édition revue et augmentée, mai 1986.

CABROL Béatrice, **Initiatives de jeunes : une ouverture vers leurs socialisation ?** Mémoire présenté par en vue de l'obtention du diplôme d'Etat d'assistant du service social. Institut Supérieur Social de Mulhouse, Session de mai-juin 1993 à Strasbourg.

CICHELLI-PUGEAULT Catherine, **Les théories sociologiques de la famille**, Paris, La Découverte et Syros, 1998, 122p.

CICHELLI-PUGEAULT Catherine, **Le rôle des échanges dans la famille**, Sciences Humaines n°93, Avril 1999.

Circulaire D.I.F./ D.A.S./ D.I.V / D.P.M./ N° 99/153 du 9 mars 1999 relative aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.

Circulaire du 6 novembre 1998 relative à la délinquance des mineurs : mise en œuvre des décisions du Conseil de sécurité intérieure du 8 juin 1998.

COMMAILLE Jacques, **Les Etats Européens et la famille**, Paris, Sciences Humaines n°7, Hors-Série, Décembre 94-Janvier 95.

Catherine DECROIX, **Les parents des cités : la prévention familiale des risques encourus par les enfants**, Les annales de la recherche urbaine 83/84, Au risque des espaces publics, Septembre 1999.

DEKEUWER-DEFOSSEZ Françoise, **Rénover le droit de la famille Propositions pour un droit adapté aux réalités et aux aspirations de notre temps**, Paris, Edition la documentation française,

Collection des rapports officiels, 1999.

Dernières Nouvelles d'Alsace (presse locale) : 30 janvier, 26 mars et 30 mars 2000.

DE SYNGLY François, ***Le soi, le couple et la famille***, Paris, Nathan, novembre 1998, 252p.

DE SYNGLY François, ***Sociologie de la famille contemporaine***, Paris, Editions Nathan, septembre 1993, 128p.

Sous la direction de DE SINGLY François, ***La famille, l'état des savoirs***, Paris, La Découverte, 1991.

DUBAR Claude, ***La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles***, Paris, Armand Colin, 1991, 278p.

DUBET François, ***Ecole, familles. Le malentendu***, Cher, Penser-Vivre, décembre 1997.

Ecart d'identité. Revue trimestrielle sur l'immigration, juin 1996. N°77, ***Familles à l'épreuve de l'intégration***.

Jeunes en rupture. Education parentale et relations familiales, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée, 1997, 56 p.

KHELLIL Mohand, ***Sociologie de l'intégration***, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je?, 1997.

La garantie familiale, Informations Sociales, n°73-74, Paris, 1999.

La présence du père, Informations Sociales, n°56, Paris, 1996.

L'école des parents n°6, Immigrés, ***le silence des pères***, Manchecourt, juin 1999.

Sous la direction de LIVET Georges, ***Histoire de Colmar***, Toulouse, Editions Privat, Pays et villes de France, 1983, 331p.

Le Monde. Dossiers et Documents. Les clés de l'info, ***Une société française morcelée***, N° 280. Octobre 1999.

MANCO Altay, ***Intégration et identités. Stratégies et positions des jeunes issus de l'immigration***, Belgique, De Boeck et Larcier, 1999, 239p.

Missions et démissions des parents, Mars 1998. Document réalisé par l'A.S.C.A.M.I.

RASSIAL Jean-Jacques, ***De l'enfant roi à l'enfant à proie. La perte des valeurs et l'insoumission aux normes***, professeur à l'Université Paris XIII, Expansion Scientifique Publications, 1998.

Coordonné par RUANO-BORBALAN, ***L'identité. L'individu. Le groupe. La société***, Auxerre, Editions Sciences Humaines, 1998, 394p.

SEGALEN Martine, ***Sociologie de la famille***, Paris, Armand Colin Collection U, 1996.

STECK Philippe, ***Droit et Famille, tous les droits***, Edition Economica, 1997.

THERY Irène, ***Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée***, Rapport au ministère de l'Emploi et de la Solidarité et au garde des Sceaux, ministre de la Justice, Paris, Editions Odile Jacob, La documentation Française, juin 1998.

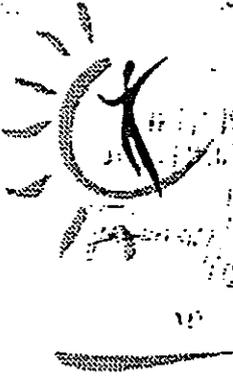
THERY Irène, Dossier ***Penser la filiation***, Paris, Sciences Humaines, n°101, janvier 2000.

THIN Daniel, ***Quartiers Populaires : L'école et les familles***, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998, 285p.

Union Départementale des Associations Familiales du Bas-Rhin, ***Education parentale, autorité parentale, l'invention au quotidien...***, Actes du Colloque du 28.11.1998, p.10-13.

Recherche sur Internet : [Http : // www. Social. Gouv. Fr / htm./ dossiers / famille / choix1. Htm](http://www.Social.Gouv.Fr/html/dossiers/famille/choix1.htm) : Famille et chômage et dispositif d'appui, d'écoute et d'accompagnement.

ANNEXES



MINISTÈRE DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITÉ

COLMAR (Haut-Rhin) REPUBLIQUE FRANÇAISE

La Ministre de l'Emploi et de la Solidarité

à

Délégation Interministérielle à la Famille
Délégation Interministérielle à la Ville
et au Développement Social Urbain
Direction de l'Action Sociale
Direction de la Population et des Migrations

Madame et Messieurs les Préfets de Région
Directions régionales des affaires sanitaires
et sociales (pour information)
Mesdames et Messieurs les Préfets des
Départements
Directions départementales des affaires sanitaires
et sociales (pour attribution)

Circulaire DIF/DAS/DIV/DPM/ N° 99/153 du 9 mars 1999 relative aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.

Date d'application : immédiate.

Résumé : Soutien aux parents dans leur rôle éducatif. Mise en oeuvre des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. Echange, entraide et solidarité entre parents.

Mots-clés : Réseaux, charte, parents, projet, écoute, appui, accompagnement, initiatives, entraide et solidarité, consolidation des relations parents/enfants, animation, autorité parentale.

Textes de référence :

- textes relatifs aux droits de l'enfant et de la famille
- rapports préparatoires et conférence de la famille du 12 juin 1998
- décret n° 98-648 du 28 juillet 1998 portant création de la délégation interministérielle à la famille et du comité interministériel de la famille.

Textes modifiés : néant

I) L'OBJECTIF

La famille est le premier lieu de construction de l'enfant et de transmission des valeurs et des repères, et de ce fait, elle joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale.

Dans cette fonction d'éducation de leurs enfants, tous les parents sont susceptibles de rencontrer des difficultés. Celles-ci peuvent être accrues du fait des problèmes sociaux que rencontrent certaines familles.

C'est pourquoi le gouvernement a décidé de développer, avec les différents partenaires concernés, des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents avec deux priorités :

- s'adresser à toutes les familles, parce que toutes peuvent être concernées et que cantonner l'action sur "des familles à problèmes" la rendrait inefficace.
- s'appuyer sur les initiatives qui existent déjà, tout en développant de nouvelles opérations, avec le souci de mettre en réseau les différents intervenants, en respectant leur diversité et en s'efforçant de construire une cohérence et une visibilité de cette action.

Depuis trois mois, la délégation interministérielle à la famille a réuni, dans un groupe qui préfigure le comité national de pilotage, les administrations, institutions et grands réseaux associatifs intervenant dans ce domaine, pour élaborer une charte fixant des principes d'action et d'animation communs (cf. annexe I).

L'intérêt de ce dispositif de soutien aux parents avait été souligné dans la circulaire interministérielle du 6 novembre 1998 sur la mise en oeuvre des décisions adoptées par le conseil de sécurité intérieure du 8 juin 1998.

II) DEVELOPPER LES INITIATIVES DEJA PRISES ET EN PROMOUVOIR DE NOUVELLES.

Les projets financés devront répondre aux principes énoncés dans la charte ci-jointe. Les participants au comité de pilotage se sont engagés à reprendre à leur compte cette charte qu'ils ont contribué à élaborer.

Les projets retenus devront avoir pour objectif prioritaire de valoriser les rôles et les compétences des parents : responsabilité et autorité, confiance en soi, transmission de l'histoire familiale, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant.

Ils s'attacheront à favoriser le développement d'échanges et de relations entre les parents. Dans cette optique, seront privilégiés les projets présentés dans un cadre associatif.

L'intervention des professionnels visera principalement à assumer la supervision, la régulation et la formation des bénévoles animant des groupes de parents. Les professionnels pourront également, quand cela est nécessaire, apporter une aide spécifique, ponctuelle, à certaines familles pour leur permettre d'évaluer leur situation et les aider à surmonter d'éventuelles difficultés. Il ne s'agit pas, en revanche, de mettre en place un dispositif systématique de consultations psychologiques.

Les actions consisteront, par exemple, à:

- Créer des lieux de rencontre entre parents, afin de faciliter les échanges sur les difficultés de la vie quotidienne, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, les relations avec l'école..., dans le but de trouver ensemble des solutions appropriées ("réseaux de parents").
- Organiser des groupes de parole pour les parents, sur les questions relatives à la vie commune, aux relations avec leurs enfants.
- Favoriser des lieux d'accueil parents/jeunes enfants, des lieux de médiation parents/adolescents.
- Encourager les initiatives susceptibles de soutenir les parents immigrés dans leur fonction parentale, en prenant en compte d'éventuelles difficultés d'intégration dans la société d'accueil.

Vous veillerez à ce que les projets puissent toucher toutes les familles. Vous accorderez, dès lors, une attention particulière aux projets qui, dans leurs plages horaires d'ouverture, leur localisation, leur lien avec les services fréquentés par les parents, permettent d'atteindre au mieux les familles.

Vous veillerez également à ce que les projets soient accueillants à la diversité des familles et encouragent ou facilitent la mixité sociale.

Vous pourrez faciliter le développement d'initiatives qui existent déjà, mais vous prêterez une attention particulière aux projets émanant des territoires non couverts et de ceux qui connaissent des difficultés particulières, notamment ceux des sites prioritaires de la politique de la ville.

Enfin, tous les porteurs de projets que vous financerez s'engageront, conformément à l'article 10 de la charte, à participer à l'animation mise en place dans le cadre départemental ou infra-départemental (cf. Point III).

III) LE TRAVAIL EN RESEAU

Le réseau rassemble tous ceux qui adhèrent à la charte. Il organise la circulation de l'information entre les différents intervenants et permet la confrontation et l'évaluation des pratiques.

Vous réunirez, dans les meilleurs délais, au plus tard dans le mois suivant la réception de cette circulaire et après concertation préalable avec eux, le Président du Conseil Général ou son représentant, les principaux maires de votre département ou leur représentant, le Président et/ou le directeur de la ou des Caisses d'Allocations Familiales, tous susceptibles d'apporter des financements à ces actions, le DDASS et les autres financeurs de l'Etat, le FAS, et les chefs de projets (et/ou leur maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale) dans les sites en contrat de ville, les associations développant une action reconnue dans le domaine de l'accompagnement de la fonction parentale, notamment les associations familiales et celles appartenant aux différents réseaux associatifs impliqués dans l'animation de la charte. Vous pourrez inviter à cette première réunion les parlementaires de votre département. Vous vous assurerez de la collaboration des sous-préfets à la ville, des services de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et des chargées de mission départementales aux droits des femmes.

Il vous appartiendra également de solliciter la participation à cette réunion de concertation du directeur de la protection judiciaire de la jeunesse et des magistrats impliqués dans la résolution des conflits familiaux. Leur connaissance du milieu familial et social, des mineurs protégés et des jeunes délinquants est de la plus grande utilité dans les orientations à prendre dans ce travail mené à l'intention des familles.

Au cours de cette première réunion, qui se tiendra à votre initiative, un comité d'animation sera mis en place sous une forme départementale (un dispositif par département) ou, si nécessaire, dans les départements importants, infra-départementale (plusieurs dispositifs pour un seul département).

Chaque comité d'animation sera piloté par une personne ou un service particulièrement motivé par le bon déroulement de cette opération. Les pilotes seront désignés en liaison avec le comité national de pilotage réuni sous l'égide de la délégation interministérielle à la famille. Pour toutes informations nécessaires, vous pourrez prendre l'attache de Guy JANVIER, chargé de mission à la DIF (Délégation interministérielle à la famille, 8, Avenue de Ségur 75350 PARIS 07 SP. Tel: 01.40.56.53.58. Fax: 01.40.56.46.06.)

Un crédit, dans la limite de 50 KF, pourra être attribué au pilote, si celui-ci n'est pas un service de l'Etat, pour faciliter le fonctionnement du dispositif d'animation du réseau. Chaque financeur adressera régulièrement au pilote la liste des opérations d'écoute, d'appui et d'accompagnement auxquelles il aura été amené à apporter un financement.

Ces comités organisent, dans l'esprit de la charte, la circulation de l'information entre les différentes opérations, la confrontation et l'évaluation des pratiques, la capitalisation des savoir-faire. Ils fonctionnent avec le maximum de souplesse, un des objectifs étant de faciliter la rencontre des principaux intervenants dans ce secteur.

Ils organisent également les conditions d'information des habitants sur les organismes susceptibles de les aider. Les Caisses d'Allocations Familiales, les services sociaux des départements, les Centres Communaux d'Action Sociale des principales communes, les Unions Départementales des Associations Familiales, les Centres d'Informations sur les Droits des Femmes et les chefs de projets des contrats de ville sont associés à la diffusion de l'information.

Au niveau national, le comité de pilotage désigné ci-dessus assurera l'impulsion du dispositif, la capitalisation des savoir-faire, la valorisation des initiatives et l'évaluation des actions. Il sera assisté d'une cellule technique d'appui, légère, qui pourra être sollicitée pour monter localement un projet opérationnel (cf. annexe II).

IV) LES FINANCEMENTS

L'Etat et la CNAF ont décidé de mettre des moyens supplémentaires pour accompagner la fonction parentale. Ces crédits s'ajoutent aux actions déjà financées à ce titre par l'Etat (médiation familiale, DAS, Justice et politique de la ville), la CNAF et d'autres financeurs, notamment le FAS et les collectivités locales.

Une enveloppe de 63 MF est réservée, sur le chapitre 47.21.20 - aide à la fonction parentale, au titre de cet exercice, sur le budget du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Une première enveloppe, représentant les deux tiers de la dotation globale, est mise à votre disposition. Elle a été calculée en fonction du nombre des jeunes de moins de 20 ans dans votre département. Vous en trouverez le montant dans le tableau ci-annexé (cf. annexe IV).

Vous transmettez à la Direction de l'Action Sociale, au plus tard le 10 juillet 1999, un bilan des engagements réalisés à ce titre et des demandes que vous n'avez pu honorer. Une dotation complémentaire vous sera éventuellement accordée, au vu de cette situation.

Les demandes de financement par les associations autonomes ou fédérées dans des réseaux seront adressées aux DDASS, qui se rapprocheront, si nécessaire, des autres partenaires, et particulièrement des caisses d'allocations familiales. La DDASS pourra solliciter leur expertise pour examiner les dossiers, à charge pour les CAF, comme pour les autres partenaires, d'apporter éventuellement un financement à certains projets selon les procédures qui leur sont propres.

CHARTRE

DES INITIATIVES, POUR L'ECOUTE, L'APPUI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Rappel de l'objectif poursuivi :

Au-delà de susciter les occasions de rencontres et d'échanges entre les parents, mettre à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif.

A cette fin, favoriser l'animation et la mise en réseau de tous ceux qui contribuent à conforter les familles dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants.

Principes d'action et d'animation :

- 1 - Valoriser prioritairement les rôles et les compétences des parents : responsabilité et autorité, confiance en soi, transmission de l'histoire familiale, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant.
- 2 - Favoriser la relation entre les parents et dans cet objectif, privilégier tous les supports où les parents sont présents, en particulier le cadre associatif.
- 3 - Encourager les responsables des lieux et structures fréquentés par les parents, à accueillir ou susciter de nouvelles initiatives.
- 4 - Favoriser une meilleure conciliation des temps familiaux et professionnels.
- 5 - Mettre en place des actions de sensibilisation et de formation à destination des intervenants bénévoles ou professionnels, pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques. Elles devront assurer un bon équilibre entre la participation des parents et l'intervention des professionnels.
- 6 - Garantir l'ouverture de ces lieux à tous les parents, en recherchant la fréquentation de publics issus de milieux différents, de générations et de catégories socio-professionnelles et culturelles différentes.
- 7 - Prévoir un cadre éthique favorisant l'équilibre des relations familiales et ouvert à toutes formes de familles. Il s'appuiera sur les textes relatifs aux droits de l'enfant et de la famille.
- 8 - Inscrire les projets dans la durée, notamment par le biais d'une convention pluri-annuelle associant les différents partenaires.
- 9 - Prendre appui sur un réseau mobilisable et compétent, sur des bénévoles et des professionnels très divers qui partagent l'engagement d'accompagner les familles, dans le respect des personnes et de leur autonomie, et qui s'appuient sur les connaissances disponibles aujourd'hui.
- 10 - Participer à la construction d'un système d'animation partagée qui permette une circulation des informations, l'évaluation des actions, une capitalisation des savoir-faire, la transparence, la rigueur, la visibilité et un fort développement de ce mouvement.

ANNEXE II

CELLULE NATIONALE D'APPUI TECHNIQUE

Une cellule nationale d'appui technique est installée dans les locaux du CEDIAS (centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociale) - Musée Social - 5, rue Las Cases - 75007 PARIS. Une convention pluri-annuelle pour les années 1999 - 2000 - 2001 définit les engagements réciproques de l'Etat et du CEDIAS (Tél : 01 45 51 66 10 - Fax : 01 44 18 01 81).

I) Missions de la cellule technique

Conformément à la circulaire du 9 mars 1999 relative aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, la cellule technique, installée auprès du CEDIAS, organise une animation et un suivi de la mise en place du dispositif.

Elle s'engage, en fonction des orientations données par un comité de pilotage présidé par le Délégué Interministériel à la Famille :

- à être un centre de ressources et d'animation des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents ;
- à apporter un appui technique et méthodologique à la mise en place et au fonctionnement de ces réseaux ;
- à valoriser les expériences et savoir-faire ;
- à favoriser la circulation des informations et des connaissances.

II) Plus précisément, en matière d'animation, on peut distinguer 3 niveaux :

1 - En direction des "têtes de réseau" au niveau national

La cellule d'appui sera une instance d'animation, de rencontres et de débats sur les questions posées par l'accompagnement des parents selon la spécificité des différents réseaux (accompagnement des parents de très jeunes enfants, d'enfants participant à des activités de loisirs ou de soutien à la scolarité, d'adolescents ; accompagnement des parents en très grande difficulté...) ou la diversité des initiatives (maisons des parents, groupes de parole).

Des questions transversales à approfondir seront dégagées, de même que des initiatives à promouvoir ou des recommandations à mettre en oeuvre.

Il faut néanmoins bien prendre en compte le fait que ces réseaux, qu'il s'agisse d'institutions ou d'associations, sont le plus souvent déjà constitués en centres de ressources et lieux d'animation ; ils jouent donc une fonction importante d'appui technique et méthodologique auprès des porteurs de projets.

La cellule d'appui doit permettre de mutualiser les apports spécifiques de chacun et d'identifier les relais locaux, pour bien orienter les porteurs de projets vers ceux qui pourront au mieux les aider. Ce point est important pour conserver l'implication et la spécificité de chacun d'eux dans l'animation.

2 - En direction des acteurs dans les départements

Il s'agit, pour la cellule, de soutenir la mise en place et le fonctionnement des réseaux locaux (appui aux DDASS, aux comités d'animation et aux pilotes locaux), d'aider à recenser les partenaires et les ressources locales, d'aider au suivi et à l'évaluation des actions.

3 - En direction des acteurs susceptibles de prendre appui sur la charte

La cellule d'appui sera un lieu de ressources et d'appui ou d'aiguillage pour des professionnels, des collectivités locales, des associations qui souhaiteraient développer un projet en matière d'accompagnement de la parentalité, sans trouver localement les ressources nécessaires.

III) Suivi de la mise en oeuvre de la charte

- Capitaliser et suivre le devenir des actions : nature des projets, implication des parents, rôle des professionnels, des bénévoles, financements demandés et obtenus, partenaires et financeurs...
- Apporter une aide méthodologique pour faciliter les démarches de confrontation et d'évaluation des pratiques
 - . inciter les initiateurs d'actions à penser le suivi et l'auto-évaluation dès l'élaboration du projet.
 - . identifier des indicateurs permettant d'apprécier les "effets" directs ou indirects sur les parents ou leur degré de satisfaction : taux de fréquentation, degré de participation, engagement dans des associations locales (parents d'élèves, associations de locataires...),
 - . évaluer les effets du travail en réseau sur les acteurs eux-mêmes : identification des missions de chacun, personnalisation des relations, mise en synergie de propositions, initiatives communes...
- Proposer des recommandations au comité national.

IV Engagement du CEDIAS

Une convention triennale fixera les engagements du CEDIAS. En fonction de celle-ci, le CEDIAS s'engagera :

- à mettre à disposition les locaux nécessaires ;
- à recruter le personnel (chargés de mission : 3, documentaliste : 1, secrétaire : 1) pour mettre en oeuvre ses différentes fonctions ;
- à fournir chaque année à l'administration un compte rendu de ses activités ;
- à tenir à jour des tableaux de bord de réalisation et de suivi des missions effectuées dans le cadre de la convention signée avec l'Etat.

ANNEXE III

COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

Rappel de ses missions :

- Suivre la mise en oeuvre de la charte et maintenir une vigilance éthique.
- Assurer l'impulsion des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents en liaison avec les « têtes de réseau » au niveau national et avec les comités départementaux d'animation.
- Favoriser l'échange et l'évaluation des pratiques, capitaliser les savoir-faire et valoriser les initiatives intéressantes.
- Apporter un appui technique à la mise en place d'initiatives nouvelles.

Composition :

Le comité, présidé par le délégué interministériel à la famille, comprendra :

Des représentants des associations partenaires :

- * l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) ;
- * l'Union Nationale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS) ;
- * la Fondation de France ;
- * l'Association des Collectifs Enfants, Parents, Professionnels (ACEPP) ;
- * le Centre National d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles ;
- * le Comité National des Associations et Services de Médiation Familiale ;
- * la Confédération Jeunesse au Plein Air ;
- * la Confédération Syndicale des Familles ;
- * la Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de France ;
- * la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs ;
- * la Fédération Nationale des Familles Rurales ;
- * la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques (FCPE) ;
- * la Fédération des Parents d'élèves de l'Enseignement Public (PEEP)

Des personnalités qualifiées, notamment :

- * Caroline ELIACHEFF, psychanalyste ;
- * Alain BRÜEL, magistrat ;
- * Denis MOREAU, magistrat.

Des représentants des administrations :

- * le Directeur de l'action Sociale ou son représentant ;
- * le Directeur de la Population et des Migrations ou son représentant ;
- * le Directeur du Fonds d'Action Sociale des Travailleurs Immigrés et de leurs Familles ou son représentant ;
- * la Déléguée Interministérielle à la Ville et au Développement Social Urbain ou son représentant ;
- * la Chef du Service du Droit des Femmes ou son représentant ;
- * un représentant du ministère de la justice (PJJ) ;
- * un représentant du ministère de l'éducation nationale ;
- * un représentant du ministère de la jeunesse et des sports.

Il comprendra également des élus.

ANNEXE 2 : LISTE RECAPITULATIVE DES PERSONNES PRESENTES LORS DES REUNIONS DU 9 JUILLET, 20 SEPTEMBRE ET 16 DÉCEMBRE 1999.

NOM	STATUT	INSTITUTION	ADRESSE
Madame Jasmine AKGUL	Chargée de mission	ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés)	Maison des Associations 6, route d'Ingersheim 68 000 COLMAR
Monsieur Michel BACH	Directeur	Cité de l'Enfance	7, rue des Vignes 68000 COLMAR
Madame Jeanne BEAUME	Adjointe au Maire aux Affaires Sociales	Ville de Colmar	1, place de la Mairie 68 021 COLMAR Cedex
Madame Dalila BENSaad	Assistante sociale	Conseil Général Circonscription Europe	7, rue Bruat 68 006 COLMAR Cedex
Monsieur Charly BERNARD	Responsable	Ville de Colmar Direction de l'Enseignement, de la Jeunesse et des Sports Cellule Action Jeunes	1, place de la Mairie BP 528 68 021 COLMAR Cedex
Monsieur Vincent BIDAULT	Responsable	ATD Quart Monde Action Enfance	3, rue Oberhohweg 68 000 COLMAR
Madame Françoise BODOR	Responsable	Bibliothèque Florimont	4, rue des Marguerites 68 000 COMAR
Madame Patricia BOURRE	Assistante sociale	Centre Médico Social	21, rue de Hunawirh 68 000 COLMAR
Monsieur Daniel BROSSIER	Educateur spécialisé	Club de Prévention Florimont	1, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Monsieur Klai CHAKER	Animateur	Centre Socio Culturel Florimont	3, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Myriam CHAMPEAU	Conseillère Education populaire	Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports	Cité Administrative Cité 3, rue Felischauer 68 026 COLMAR Cedex
Madame Marie-Josée CHOMETTE		Préfecture du Haut-Rhin Bureau de la Ville et de la Solidarité	7, rue Bruat BP 489 68 020 COLMAR

Madame Bénédicte CLAUDEPIERRE	Assistante sociale	Centre Médico Social Bel Air	21, rue de Hunawihir 68 000 COLMAR
Monsieur François COLLIN	Directeur	Club de Prévention Europe	29, avenue de Paris 68 000 COLMAR
Madame Marie – Hélène COLSON	Formatrice	Institut Supérieur Social de Mulhouse	4, rue Schlumberger 68 200 MULHOUSE
Madame Marie Odile CRONEL	Animatrice	Centre Socio Culturel Florimont	3, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Monsieur Michel DECHERF	Délégué Régional	Fédération des Centres Sociaux 68	40, rue de Bâle 68 200 MULHOUSE
Madame Christiane DIEMUNSCH		Association Syndicale des Familles Monoparentales	4, rue de la 5 ^{ème} Division Blindée 68 000 COLMAR
Madame Mireille DUPONT	Responsable de la halte - garderie	Jardin d'enfants et Halte-Garderie de la Cité	2, rue Pasteur 68 000 COLMAR
Madame Cathy FINCK - BURGER	Formatrice	Institut Supérieur Social de Mulhouse	4, rue Schlumberger 68 000 COLMAR
Madame Cathy GHIO	Chef de Service	Ville de Colmar Service Action Sociale	1, place de la Mairie BP 528 68 021 COLMAR Cedex
Madame Marie-Christine GINDENSPERGER	Directrice	Ecole Élémentaire Waltz	6, rue Schaedelin 68 000 COLMAR
Monsieur Daniel GONTIER	Directeur	Club de Prévention Florimont	1, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Ingrid GROSHANS	Assistante Sociale (secteur 1)	Ville de Colmar	1, place de la Mairie BP 528 68 021 COLMAR Cedex
Madame Sylvie JAECKLE	Chef de Service	Ville de Colmar Mission Politique de la Ville	1, place de la Mairie BP 528 68 021 COLMAR Cedex
Madame Dominique JANNIN	Assistante sociale		
Monsieur François JENNY		Ville de Colmar Mission Politique de la Ville	1, place de la Mairie BP 528 68 021 COLMAR Cedex

Monsieur Jean-Pierre JORDAN	Directeur Général Adjoint	Colmarienne du Logement	32, cours Sainte-anne BP 334 68 006 COLMAR Cedex
Monsieur Namir KEMOUICHE	Médiateur scolaire	Centre Socio Culturel Florimont / Bel Air	3, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Jeanne KOCHANOWSKI	Médecin Scolaire	Inspection Académique	21, rue Henner 68 000 COLMAR
Madame Marlyse KUENY	Assistante Sociale Scolaire	Inspection Académique	21, rue Henner 68 000 COLMAR
Madame Brigitte LEFRANC	Conciliatrice	Colmarienne du Logement	32, cours Sainte-anne BP 334 68 006 COLMAR Cedex
Monsieur Remy COMBRE	Moniteur-Educateur	Institut Médico Educatif Saint Joseph	14, rue Michelet 68 000 COLMAR
Monsieur Jacques MARCHAL		Ligue des Droits de l'Homme	8, rue de Varsovie 68 000 COLMAR
Monsieur Olivier MASSAUX	Directeur	Association Quartier Nord	6, route d'Ingersheim 68 000 COLMAR
Monsieur Jérôme MATHIS	Coordonnateur ZEP	Collège Pfeffel	36, route d'Ingersheim 68 000 COLMAR
Madame Silvia MENDES		ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés)	Maison des Associations 6, route d'Ingersheim 68 000 COLMAR
Madame Anne-Marie MENNESSON	Présidente	ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés)	Maison des Associations 6, route d'Ingersheim 68 000 COLMAR

Monsieur Jean-Claude MINDER	Directeur	Association COPO-Chauf, Colmar	29, rue des Poudrières 68 000 COLMAR
Monsieur Samuel MOURS	Président	Club de Prévention Florimont	1, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Odile MULLER		Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Haut-Rhin Service de l'Action Sociale	Cité Administrative Rue Fleichhauer – Bât. C 68 021 COLMAR Cedex
Madame Nathalie MULLER	Directrice	Ecole Maternelle « Les Hortensias »	2, rue de Riquewihr 68 000 COLMAR
Monsieur Faouzi OMARI	Directeur	Centre Socio Culturel Florimont / Bel Air	3, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Dorothee PERRIN	Assistante sociale	Conseil Général Circonscription Europe	7, rue Bruat 68 006 COLMAR Cedex
Madame Jeannette SCHMITT	Assistante Sociale scolaire	Collège Molière	36, avenue de Paris 68 000 COLMAR
Mademoiselle Antoinette SCHOEPPER	Directrice et Institutrice	Ecole Maternelle Les Lilas	31, rue des Mésanges 68 000 COLMAR
Madame Véronique SIMON	Educatrice spécialisée	Club de Prévention Florimont	1, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Anne SIMON	Assistante sociale	Centre Médico Social	21, rue de Hunawhr 68 000 COLMAR
Monsieur Jean-Marie SIMON	Directeur	Action Educatrice en Milieu Ouvert	4, rue de Mulhouse 68 000 COLMAR
Madame Véronique SIMON	Directrice	Club de Prévention Florimont	1, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Claire SITTER	Directrice et Institutrice	Ecole Maternelle Les Pâquerettes	2, rue de Schongau 68 000 COLMAR
Monsieur Hotem SLIMI		Association Culturelle des Musulmans Maghrébins	10, rue des Mésanges 68 000 COLMAR

Madame Paule STERCKX	Conseillère Conjugale et Familiale	Ecole des Parents	Maison des Associations 6, route d'Ingersheim 68 000 COLMAR
Madame Evelyne STOCK	Responsable Circonscription	Conseil Général du Haut-Rhin	7, rue Bruat 68 000 COLMAR
Madame Valérie VILLORET	Conseillère principale d'éducation	Collège Pfeffel	36, route d'Ingersheim 68 000 COLMAR
Monsieur Jean-Marc WAGNER	Directeur et Instituteur	Ecole maternelle Sébastien Brant	1, rue d'Ammerschwahr 68 000 COLMAR
Monsieur Marc WTOLAND	Directeur	Ecole Élémentaire Sébastien Brant	1, rue d'Ammerschwahr 68 000 COLMAR

ANNEXE 3 : LISTE DES PROFESSIONNELS RENCONTRES SUR LES SECTEURS MITTELHART-SCHUMAN

Madame Jasmine AKGUL	Chargée de mission	A.S.T.I. (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés)	Maison des Associations 6, route d'Ingersheim 68 000 COLMAR
Monsieur ARNOLD	Principal adjoint	Collège Pfeffel	36, route d'Ingersheim BP 427 68 025 COLMAR
Madame Françoise BODOR	Responsable	Bibliothèque Florimont	4, rue des Marguerites 68 000 COMAR
Madame Patricia BOURRE	Assistante sociale	Centre Médico Social	21, rue de Hunawihr 68 000 COLMAR
Monsieur Daniel BROSSIER	Educateur spécialisé	Club de Prévention Florimont	1, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Bénédicte CLAUDEPIERRE	Assistante sociale	Centre Médico Social	21, rue de Hunawihr 68 000 COLMAR
Madame DUPONT	Responsable de la halte - garderie	Jardin d'enfants et Halte-Garderie de la Cité	2, rue Pasteur 68 000 COLMAR
Madame Simone FRIEH	Puéricultrice	Centre Médico Social	21, rue de Hunawihr 68 000 COLMAR
Madame GEISMAR	Responsable	Halte - Garderie Florimont	2, rue des Marguerites 68 000 COLMAR

Madame Marie-Christine GINDENSPERGER	Directrice	Ecole Élémentaire Jean Jacques Waltz	6, rue Schaedelin 68 000 COLMAR
Monsieur Daniel GONTIER	Directeur	Club de Prévention Florimont	1, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame GRAFF	Responsable	Association Bethiéem	39, rue de Hunawehr 68 000 COLMAR
Madame Ingrid GROSHANS	Assistante Sociale (secteur 1)	Ville de Colmar	1, place de la Mairie BP 528 68 0210 COLMAR cedex
Monsieur Namir KEMOUCHE	Médiateur scolaire	Centre Socio Culturel Florimont	3, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Jeanne KOCHANOWSKI	Médecin Scolaire	Inspection Académique	21, rue Henner 68 000 COLMAR
Madame Marlyse KUENY	Assistante Sociale Scolaire	Inspection Académique	21, rue Henner 68 000 COLMAR
Monsieur Jérôme MATHIS	Coordonnateur ZEP	Collège Pfeffel	36, route d'Ingersheim 68 000 COLMAR
Madame MEYER	Directrice	Ecole Maternelle Les Marguerites	2, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Nathalie MULLER	Directrice	Ecole Maternelle Les Hortensias	2, rue de Riquewihr 68 000 COLMAR
Madame MUNCH	Coordinatrice des bibliothèques municipales	Bibliothèque Florimont	4, rue des Marguerites 68 000 COLMAR

Madame OLIVEIRA	Directrice	Ecole Maternelle Waltz	1, rue de Schaedlin 68 000 COLMAR
Monsieur Faouzi OMARI	Directeur	Centre Socio Culturel Florimont	3, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame SCHLIENGER	Institutrice	Ecole Maternelle Les Marguerites	2, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Antoinette SCHOEPFER	Directrice et Institutrice	Ecole Maternelle Les Lilas	31, rue des Mésanges 68 000 COLMAR
Madame Véronique SIMON	Educatrice spécialisée	Club de Prévention Florimont	1, rue des Marguerites 68 000 COLMAR
Madame Anne SIMON	Assistante sociale	Centre Médico Social	21, rue de Hunawirh 68 000 COLMAR
Madame Claire SITTER	Directrice et Institutrice	Ecole Elémentaire Les Pâquerettes	2, rue de Schongau 68 000 COLMAR
Monsieur Hatem SLIMI	Administrateur	Association Culturelle des Musulmans Maghrébins (ACMM)	16, rue des Mésanges 68 000 COLMAR
Madame Evelyne STOCK	Responsable De Circonscription	Centre Médico Social	21, rue de Hunawirh 68 000 COLMAR
Madame THIRIOT	Directrice et institutrice	Ecole Maternelle Les Mugnets	17, rue du Raisin 68 000 COLMAR
Monsieur VERVAEKE	Principal	Collège Pfeffel	36, route d'Ingersheim BP 427 68 025 COLMAR Cedex
Madame VILLARD	Conseillère principale d'éducation	Collège Pfeffel	36, route d'Ingersheim BP 427 68 025 COLMAR Cedex
Monsieur WAGNER	Directeur et Instituteur	Ecole maternelle Sébastien Brant	1, rue d'Ammerschwirh 68 000 COLMAR
Monsieur WERTH	Responsable	Halte - Garderie Bel Air	2, rue de Riquewirh 68 000 COLMAR
Monsieur Marc WIOLAND	Directeur	Ecole Elémentaire Sébastien Brant	1, rue d'Ammerschwirh 68 000 COLMAR

ANNEXE 4 : GRILLE D'ENTRETIEN UTILISEE AUPRES DES PROFESSIONNELS RENCONTRES SUR MITTELHART ET SCHUMAN

I/ IDENTIFICATION

1/ Quelle est votre fonction au sein de la structure à l'intérieur de laquelle vous travaillez ?

2/ De quelle manière définissez-vous les missions qui vous sont assignées et celles, plus générales de votre structure ?

3/ Quelle population fréquente votre structure ? (Sexe, âge...)

De quel secteur géographique proviennent-ils ?

4/ Comment caractérisez-vous les secteurs Mittelhart et Schuman ? (caractéristiques socio-économiques, ambiance, les équipements, le logement)

5/ Depuis combien de temps travaillez-vous sur le quartier ?

6/ Quels types de contacts avez-vous avec les familles ?

II/ LE ROLE DES PARENTS DANS LE PROCESSUS DE SOCIALISATION DE LEURS ENFANTS

7/ Comment définiriez-vous la socialisation ?

8/ Selon vous, quelles sont les missions que doivent remplir les parents auprès de leurs enfants ?

9/ Pensez-vous que les parents remplissent ces missions ?

10/ Comment caractérisez-vous les relations entre les parents et les enfants sur les secteur ?
Qu'en pensez-vous ?

11/ Est ce que vous constater des difficultés ? Si oui, lesquelles ?

12/ Comment caractérisez-vous les rapports entre votre "institution" (une autre instance de socialisation) et les parents ?

13/ Constatez-vous des difficultés entre ces deux instances de socialisation ? Si oui, lesquelles ?
Comment pouvez-vous l'expliquer ?

Que pouvez-vous préconiser ?

14/ Constatez-vous une évolution par rapport à la thématique de la famille dans votre quartier? (plus de difficultés ou au contraire...)

15/ Quelles sont les indicateurs qui caractérisent cette évolution ?

III/ PRATIQUES SOCIALES ET PRECONISATIONS

16/ Est ce que votre structure a mis en place des actions en direction des parents ?
Si oui, lesquelles ?
Quels en ont été les résultats ?

17/ Connaissez-vous des actions mises en place au sein du quartier?
Si oui lesquelles ?

18/ Sont-elles suffisantes et cohérentes ?

19/ Selon vous est-il nécessaire de mettre en place des actions en direction des parents? Si oui, quel(s) type(s) d'action(s) envisageriez-vous ?

20/ Est ce que vos pratiques se sont-elles modifiées auprès des parents ?

21/ De façon générale, que préconisez-vous par rapport à la problématique de la famille ?

ANNEXE 5 : LISTE DES PARENTS RENCONTRES SUR MITTELHART-SCHUMAN

SEXE	ADRESSE	AGE	NATIONALITE	ORIGINE (EN FRANCE DEPUIS...)	SITUATION FAMILIALE	PROFESSION	PROFESSION DU CONJOINT	NOMBRE D'ENFANTS (AGE ET SEXE)	AGE D'ENTREE EN PARENTALITE	DELEGUE PARENT D'ELEVE
MITTELHART / QUARTIER SAINT - JOSEPH										
Monsieur	Route d'Ingersheim	52	française	algérienne (En France depuis 46 ans)	divorcé	Infirmier en psychiatrie	Fonctionnaire dans le médical	2 1 garçon de 28 ans 1 fille de 13 ans	Père à 24 ans	non
Madame	Route d'Ingersheim Depuis 11 ans	37	française	française	divorcée	Agent d'entretien dans la fonction publique		2 1 garçon de 15 ans, 1 fille de 11 ans	22 ans	non
Madame	Route d'Ingersheim Depuis 2 ans	35	française	française	concubinage	Agent d'entretien spécialisé		2 1 garçon de 5 ans et 1 fille de 13 ans	22 ans	non
Madame	Rue de la Bagatelle Depuis 8 ans	45	turque	turque 15 ans (mari +20 ans)	marlée	Mère au foyer sauf vendanges	Confection	3 1 fille de 23 ans, 2 garçons de 22 et 12 ans	22 ans	non
Madame	Rue de Logelbach Depuis 36 ans	36	française	française Mari d'origine polonaise	marlée	Porteuse de journaux		2 de 8 et 12 ans	24 ans	oui
Madame	Rue de Logelbach depuis 11 ans	33	française	française	divorcée	serveuse		3 de 15ans½; 12 et 8 ½	Mère à 18 ans	non
Madame	Rue du Stauffen	44	française	algérienne 20-25 ans	marlée	Ex - Institutrice, Projets culturels		2 2 filles de 10 et 12 ans	32	oui
Madame	Rue St Joseph	67	française	française	marlée	Famille d'accueil	Militaire à la retraite	4 garçons de 4,11/40/37/35	26 ans	oui
Monsieur et Madame	Rue de Logelbach Depuis 4 ans	39 et 40 ans.	française	française	marlé	Infirmière scolaire	Ex-animateur Invalide	4 3 filles de 12, 10, 4 1 garçon de 8 ans	38 ans	non
Madame	Rue de la Forge	40	française	française	marlée	Employée à France Telecom		2 2 filles de 17-12	Mère à 23 ans	non

SEXE	ADRESSE	AGE	NATIONALITE	ORIGINE (EN FRANCE DEPUIS...)	SITUATION FAMILIALE	PROFESSION	PROFESSION DU CONJOINT	NOMBRE D'ENFANTS (AGE ET SEXE)	AGE D'ENTREE EN PARENTALITE	DELEGUE PARENT D'ELEVE
Monsieur	Rue de Logelbach	44	française		marlée	Enseignant		Deux filles de 15 et 14 ans.		
Madame	Route d'Ingersheim depuis 13 ans	37	française	française	Divorcée, mère célibataire	Agent hospitalier		4 2 filles de 24-13 ans 2 garçons de 18-14 ans	Mère à 13 ans	non
LA SOCOZUP										
Monsieur et Madame	Rue Docteur Albert Schweitzer Depuis 4 ans	29 et 28 ans.	turque	turque Mari 16 ans en France. Femme 11 ans	marié	Coffreur Actuellement maçon	Femme au foyer	3 garçons de 9, 4;6 ans	Père à 20 Mère à 19	non
Monsieur	Rue A. Schweitzer Depuis 3 ans (avant rue Turckheim, rue de Genève)	51	turque	turque 29 ans (famille 13 ans)	marié	ouvrier	Mère au foyer	5 filles et garçons dont 18 et 12 ans		non
Madame	Rue St Niklaas depuis 13 ans ½	32	française	française	Séparée puis mariée	Gardiennne agréée et femme de ménage		1 fille de 14 ans (le beau père a 1 fille de 9 ans)	Mère à 18 ans	non
Madame	Rue Saint Niklaas depuis 5 ans	37	française	algérienne	divorcée	Administratif au ministère de la défense		3 de 18-5 ½ et 2 ½	Mère à 19 ans	oui
Madame	Rue de Lucca depuis 6 mois	31		Turque 21 ans	marlée			4 3 filles de 12-9-4 1 garçon de 8 ans	Mère à 18 ans	non
Madame	Rue de Lucca depuis 5 ans	27	française	française	marlée	Femme au foyer	Ouvrier polyvalent	5 4 filles de 9-7-5-3 1 garçon de 2 ans	Mère à 18 ans	non
FLORIMONT - BEL - ATR ET L'ABBE LEMIRE										
Monsieur	Route d'Ingersheim	49	marocaine	marocaine depuis 30 ans	Marié	Agent de propriété	Femme de ménage	6 4 garçons de 28-27-26-17 ans 2 filles de 23-18 ans	Père à 21 Mère à 20 ans	oui
Mme présente	Route d'Ingersheim depuis 13 ans	48	française	française	Divorcée	Agent hospitalier		4 2 filles de 24-13 ans 2 garçons de 18-14 ans	Mère à 13 ans	non

SEXE	ADRESSE	AGE	NATIONALITE	ORIGINE (EN FRANCE DEPUIS...)	SITUATION FAMILIALE	PROFESSION	PROFESSION DU CONJOINT	NOMBRE D'ENFANTS (AGE ET SEXE)	AGE D'ENTREE EN PARENTALITE	DELEGUE PARENT D'ELEVE
Madame	Route d'Ingersheim depuis 13 ans	37	française	française	Divorcée	Agent hospitalier		4 2 filles de 24-13 ans 2 garçons de 18-14 ans	Mère à 13 ans	non
Madame et Monsieur	Route d'Ingersheim	Mme 37 M. 25	française	française	marié	Mme aide soignante	M. dessinateur	2 1 garçon de 10 ans 1 fille de 15 ans	Mère à 27 ans	non
Madame	Route d'Ingersheim depuis 3 ans	45	française	française	divorcée	Mère au foyer Ex éducatrice	médecin	4 2 garçons de 17-10 2 filles de 14-10 ans	Mère à 28 ans	non
Madame, Monsieur	Route d'Ingersheim	Mme 40	française	marocaine	marié	Sans emploi	Mécanique dans la zone industrielle	5 4 filles et 1 garçon de 17-14 1/2-12 1/2 -7 1/2 et 2 1/2 ans	Mère à 23 ans	non
Madame	Rue de Hunawhr	40	française	marocaine Depuis 17 ans (mari 27 ans)	Mariée	Cuisinière au Buffalo Grill en congé parental		4 2 garçons de 16 et 8 2 filles de 13 ans-10 mois	Mère à 24 ans	oui
Madame	Rue de Hunawhr depuis 4 ans	25	française	Française	concubinage	Sans profession	Peintre	3 filles de 7-5-3 ans	Mère à 18 ans	Non
Madame	Rue de Hunawhr	29	française	Française	concubinage	Femme au foyer		2 garçons de 7-4 ans	Mère à 22 ans	non
Madame	Rue de Hunawhr Depuis toujours	24	française	Française	concubinage	Mère au foyer	Travaux publics	2 1 garçon de 4 ans, 1 fille de 17 mois	20	oui
Madame	Rue de Hunawhr Depuis 8-9 ans	28	turque	Turque 10 ans	mariée	Patronne de café	Ouvrier d'usine	2 filles de 7 et 3 ans	21	non
Monsieur Mme présente	Rue de Hunawhr Depuis 2 ans	58 50	turque	turque 27 ans (femme 25 ans)	marié	Viticulteur, en invalidité	Mère au foyer sauf vendanges	5 3 filles, 2 garçons de 31, 28, 25, 22 et 11 ans	Père à 27 ans Mère à 19 ans	non
Monsieur Mme présente	Rue de Hunawhr Depuis 2-3 ans	55	marocaine	marocaine 31 ans (femme 9 ans)	marié	Maçon, couvreur	Mère au foyer	7 garçons et filles de 24,20,21,16,14,7 et 6 ans	Père à 31 ans	non

SEXE	ADRESSE	AGE	NATIONALITE	ORIGINE (EN FRANCE DEPUIS...)	SITUATION FAMILIALE	PROFESSION	PROFESSION DU CONJOINT	NOMBRE D'ENFANTS (AGE ET SEXE)	AGE D'ENTREE EN PARENTALITE	DELEGUE PARENT D'ELEVE
Madame	Rue des Mésanges	39	française	française	mariée	Secrétaire médicale à l'hôpital		3 filles de 7-12-15 ans	Mère à 24 ans	oui
Monsieur	Rue des Marguerites depuis 19 ans	53	marocaine	marocaine depuis 29 ans	marié	maçon		1 garçon de 7 ans	Père à 46 ans	non
Madame	Rue des Marguerites depuis 7 ans	30	marocaine	marocaine Depuis 29 1/2 ans	mariée	Opératrice de production		2 1 garçon de 5 ans 1 fille de 2 1/2 ans	Mère à 25 ans	non
Monsieur et Madame	Rue des Marguerites Depuis 27 ans	Mari 65, femme 52	Mari algérien, femme tunisienne	algérienne/ Tunisienne (femme 19 ans ; mari ?)	marié	Retraité, mécanicien chez Peugeot, invalide depuis 90	Quelques heures de ménage	3 2 filles de 16 et 18 1 garçon de 10 ans	Père à 47 ans Mère à 34 ans	non
Madame	Rue l'Abbé Lemire depuis 8 ans 1/2	32 1/2	française		divorcée	RMIste		1 filles de 8 ans 1/2	Mère à 14 ans	non
Madame	Rue Abbé Lemire Depuis 1970	42	française	marocaine 29 ans (mari avant)	veuve	emballeuse		7 filles et garçons de 25,23,20,18,15,9 et 4 ans	17 ans	non
Monsieur et Madame	Rue des Dahlias depuis 16 ans	M. 57	algérienne	algérienne M. depuis 39 ans	marié	salarié		4 10-12-23-29 ans	Père à 28 ans	non
Madame	Rue des Dahlias Depuis 20-25 ans	44	algérienne	algérienne 20 ans (mari 25 ans)	mariée	Ménage, 3h/jour	Peintre en bâtiment au chômage	7 filles et garçons de 17- 16-15-11-11-10 et 6 ans	27 ans	non
Monsieur	Rue des Dahlias En 76 puis à nouveau depuis 2 ans	34	turque	turque 23- 24 ans	marié	soudeur	Mère au foyer	3 2 filles et 1 garçon de 11-8 et 4 ans	Père à 23 ans	non
Monsieur Mme présente	Rue des Pétunias Depuis 12-13 ans	60	marocaine	marocaine 35-36 ans (femme 10-11 ans)	Divorcé, remarié	Invalide, entre en retraite	Mère au foyer	5 3 filles, 1 garçon de 18 ans du 1 ^{er} mariage 1 filles de 7 ans du 2 nd mariage	Père à 33 ans environ	non
Monsieur	Quartier Florimont Depuis 13 ans	M. 56 Mme 32	marocaine	marocaine Depuis 32 ans	marié	Cariste, boulangier, manœuvre		4 filles de 3 à 11-12	Père à 44 ans	non

SEXE	ADRESSE	AGE	NATIONALITE	ORIGINE (EN FRANCE DEPUIS...)	SITUATION FAMILIALE	PROFESSION	PROFESSION DU CONJOINT	NOMBRE D'ENFANTS (AGE ET SEXE)	AGE D'ENTREE EN PARENTALITE	DELEGUE PARENT D'ELEVE
QUARTIER EUROPE (HORS - SECTEUR)										
Madame	Avenue de l'Europe depuis 3 mois	29	française		mariée	enseignante		2 1 garçon de 3 ans 1 fille de 7 semaines	Mère à 26 ans	non
Madame	Rue de l'europe. 6 ans dans le quartier.	33 ans	Française		Concubinage.	Agent de service hospitalier en maison de retraite.	Manager de rayons dans un hypermarché.	1 fille de 4,5 ans.	Mère à 29,5 ans.	
Madame et Monsieur	Avenue de Paris. 1,5 an dans le quartier	30	Française		marié	Ouvrière		3 enfants de 6, 3 et 13 mois.	Mère à environ 29 ans.	non.
Monsieur	Rue de Logelbach	44	française		mariée	Enseignant		Deux filles de 15 et 14 ans.		
Madame	Rue de Paris. 3,5 ans dans le quartier.	38	française		Divorcée	Invalide		2 filles de 3 et 13 ans.	Mère à 25 ans	oui

ANNEXE 6 : GRILLE D'ENTRETIEN UTILISEE AUPRES DES PARENTS RENCONTRES SUR MITTELHART ET SCHUMAN

I/ IDENTIFICATION

1/ Quel âge avez-vous ?

2/ Quelle est votre situation familiale ? (divorcé(e), célibataire, marié(e)....)

3/ Combien avez-vous d'enfants ?

Quels âges ont-ils ?

4/ Quelle est votre nationalité ?

De quelle origine êtes-vous ?

5/ Depuis combien de temps vivez-vous en France ?

6/ Quelle est votre profession ?

7/ Depuis combien de temps vivez-vous dans le quartier ?

Qu'en pensez-vous ?

Que ressentez-vous ?

Comment vous percevez le centre ville ?

Allez-vous dans le centre ville ? Pourquoi faire ?

II/ LES RELATIONS PARENTS-ENFANTS

8/ Comment se passent vos relations entre vous et vos enfants ?

9/ Qu'est ce que ça a changé pour vous depuis que vous avez un enfant ? (vie quotidienne, préoccupations...)

10/ Que signifie pour vous d'être parent ?

Selon vous, que devez-vous faire pour vos enfants ?

11/ Est-ce que vous rencontrez des difficultés avec vos enfants ?

Si oui, lesquelles ?

12/ Est-ce que vous en avez parlé à quelqu'un ? Qu'avez-vous fait ?
(famille, voisin, structure...)

13/ Comment réagissez-vous lorsqu'un de vos enfants fait une " bêtise " ?
(Evocation de cas précis, d'exemples)

III/ LES RELATIONS PARENTS-ECOLE

14/ Que pensez-vous de l'école, du système scolaire ? (emploi du temps, enseignants, matières enseignées)

15/ Est-ce que vous fréquentez l'école de votre enfant ?

16/ Allez-vous le chercher à l'école ?

17/ Comment ça se passe ? Comment vous sentez-vous au sein de l'école ?

18/ Est ce que vous allez aux réunions parents-professeurs ?

Si oui, qu'en pensez-vous ?

Si non, pourquoi ?

19/ Participez-vous au suivi scolaire de vos enfants (devoirs...) ?

20/ Lorsque vos enfants ont de mauvais résultats ou sont sanctionnés par les enseignants, comment réagissez-vous ?

21/ Rencontrez-vous les enseignants de vos enfants ?

22/ Etes-vous informé des activités qui se déroulent à l'école ?

IV/ LES RELATIONS ENTRE LES PARENTS ET L'ENVIRONNEMENT

23/ Que font vos enfants hors temps scolaire ?

24/ Pratiquent-ils des activités ? (activités sportives, amis, télévision...)

Si oui, lesquelles ?

et Où ? dans quelles structures ?

25/ A quel heure doivent-ils rentrer ? / Ont-ils des horaires à respecter ?

26/ Que pensez-vous des amis que fréquentent vos enfants ?

Les connaissez-vous?

Viennent-ils chez vous ?

